



## AVIS GÉNÉRAL

Les documents faisant partie de l'ordre du jour ci-joint, ont force de la loi, que s'ils ont été entérinés par le Conseil municipal.

Prière de vérifier auprès de l'administration si des modifications et/ou des retraits de sujets ont été effectués.

### DIFFUSION EN DIRECT SUR YOUTUBE

Nous encourageons les membres du public de visionner les délibérations du conseil en direct sur la chaîne YouTube de La Nation du confort de leur maison.

Vous pouvez visiter la [chaîne YouTube de La Nation](#) pour visionner les réunions.

En raison de l'espace limité, une inscription pour réserver une place est fortement recommandé afin d'assister à une réunion en présentiel. Si vous voulez réserver un siège, veuillez communiquer avec le bureau de la Greffe au 613-764-5444, ou par courriel à [admin@nationmun.ca](mailto:admin@nationmun.ca).

### QUESTIONS ET COMMENTAIRES

Vous pouvez soumettre vos questions ou commentaires portant sur l'un des sujets à l'ordre du jour en remplissant notre formulaire en ligne avant midi le jour de la réunion : <https://nationmun.ca/conseil-et-employes/conseil/proces-verbaux-et-ordres-du-jour#questions>.



## **Corporation de la municipalité de La Nation Ordre du jour**

### **Information de la réunion**

**Numéro de réunion :** 2024-11.2

**Type :** Ordinaire

**Date :** 27 mai 2024

**Heure :** 16h30

**Endroit :** Hôtel de ville, 958 Route 500 West, Casselman, Ontario

**Président :** Francis Brière, Maire

**Préparé par :** Julie Langlois-Caisse, Assistante administrative

**Révisé par :** Aimée Roy, Greffière

**Vidéo :** la réunion du Conseil sera diffusée en direct sur [YouTube](#)

### **Sujets à l'horaire précis :**

**16h30 :** Présentation de l'auditeur pour les États financiers consolidés de 2023

**17h00 :** Éric Leroux, Surintendant du drainage, Rapports de drainage

### **Ordre du jour**

- 1. Ouverture de l'assemblée**
- 2. Modifications et additions à l'ordre du jour**
- 3. Adoption de l'ordre du jour**
- 4. Déclaration de conflit d'intérêt**
- 5. Session Huis clos**
- 6. Items par consentement**
  - 6.1 Procès-verbaux des réunions précédentes**

### **6.1.1 Procès-verbaux des réunions suivantes :**

- réunion de Conseil ordinaire tenue le 13 mai 2024
- réunion publique de zonage tenue le 13 mai 2024

## **6.2 Procès-verbaux et recommandations pour les Comités du Conseil municipal**

**6.2.1** Procès-verbaux des réunions du Comité directeur du patrimoine et de la culture tenues le 6 février 2024 et le 25 avril 2024

**6.2.2** Procès-verbal de la réunion du Conseil d'administration de la bibliothèque municipale tenue le 14 mars 2024

## **6.3 Rapports des employés municipaux et de tierce parties**

### **Building**

**6.3.1** Rapport statistiques de permis de construction pour le mois d'avril 2024

### **Finance**

**6.3.2** Rapport F-12-2024, Réserve, Fonds de réserve, Revenus reportés

### **Greffe**

**6.3.3** Rapport AD-03-2024, Rapport mensuel pour les départements

### **Autre**

**6.3.4** Demande d'exemption au règlement sur le bruit, Macha Adam

**6.3.5** Demande de soutien pour un permis de boisson pour occasion spéciale  
*Riceville Agricultural Fair*

## **6.4 Pièce justificative des comptes payables**

## **6.5 Correspondance**

**6.5.1** AMO Watchfile

**6.5.2** BSEO – Flambées en cours

**6.5.3** Canton de Manitowadge, Résolution concernant la révision des taux d'aide financière du programme Ontario au travail et du programme de soutien aux personnes handicapées d'Ontario

**6.5.4** Résolutions relatives à l'examen de la prospérité économique et sociale

## **6.6 Événements à venir**

**6.6.1** 3 juin 2024, Réunion de Conseil ordinaire

**6.6.2** du 6 au 8 juin 2024, Festival du Canard et de la Plume à St-Isidore

**6.6.3** du 20 au 23 juin 2024, Festival du 150<sup>e</sup> anniversaire de St-Albert

**6.6.4** 22 juin 2024, Journée Communautaire de Limoges

## **7. Réception des rapports mensuels des membres de l'administration**

### **7.1 Nadia Knebel, Trésorière**

**7.1.1** Présentation de l'auditeur pour les États financiers consolidés de 2023 (16h30)

### **7.2 Éric Leroux, Surintendant du drainage (17h00)**

**7.2.1** Rapport Drainage-02-2024, Demande d'entretien sur le Drain Municipal Longtin

**7.2.2** Rapport Drainage-03-2024, Demande d'entretien sur le Drain Municipal Reynald Leduc

### **7.3 Guylain Lafilèche, Directeur de l'urbanisme**

**7.3.1** Rapport # PLA-9-2024, Changements pour la rue Gauthier

### **7.4 Marc Legault, Directeur des travaux publics**

**7.4.1** Rapport # TP-09-2024, Produit d'asphalte recyclé (PAR)

### **7.5 Carol Ann Scott, Directrice des loisirs**

**7.5.1** Rapport # RE-07-2024 Ententes avec le Groupe communautaire St-Albert

**7.5.2** Rapport # RE-08-2024 Complexe sportif, tarif anniversaires et projet pilote du mois d'août

**7.5.3** Rapport # RE-09-2024 Consultation publique pour la murale d'aviation à St-Isidore

### **7.6 Pierre Leroux, DG**

**7.6.1** Rapport # CAO-01-2024, Politique sur le droit à la déconnexion # HR-2022-01

## **8. Avis de motion proposées**

## **9. Affaires découlant des réunions précédentes**

## **10. Délégations**

## **11. Règlements municipaux**

**11.1** Règlement #80-2024, Taux d'impôts fonciers pour 2024

**11.2** Règlement #84-2024, Changement de nom de certaines rues

## **12. Autres**



**13. Règlement pour confirmer les procédures du Conseil**

**14. Ajournement**



## Corporation de la municipalité de La Nation

### Procès-verbal

#### Information de la réunion

**Numéro de réunion** : 2024-10

**Type** : Ordinaire

**Date** : 13 mai 2024

**Heure** : 16h30

**Endroit** : Hôtel de ville, 958 Route 500 West, Casselman, Ontario

**Président** : Francis Brière, Maire

**Préparé par** : Julie Langlois-Caisse, Assistante administrative

**Révisé par** : Aimée Roy, Greffière

**Vidéo** : L'enregistrement de la réunion est disponible pour visionner sur notre chaîne [YouTube](#)

#### Sujets à l'horaire précis :

**16h30** : Huis clos

**17h30** : Réunion publique de zonage

#### Présence des membres du Conseil

Maire Francis Brière, Maire, oui

Conseiller quartier 1, Tim Stewart, oui

Conseiller quartier 2, Alain Mainville, oui

Conseiller quartier 3, Danik Forgues, oui

Conseiller quartier 4, Raymond Lalande, oui

Conseiller quartier 5, Daniel Boisvenue, oui

Conseillère quartier 6, Marjorie Drolet, oui

## **Présence du personnel municipal**

Pierre Leroux, Directeur général  
Nicholas Pigeon, Directeur de l'eau et des égouts  
Aimée Roy, Greffière  
Guylain Laflèche, Directeur de l'urbanisme  
Julie Langlois-Caisse, Assistante administrative  
Amélie Deschamps, Coordinatrice de la communication et du Marketing  
Justin Lafrance, Directeur adjoint des loisirs  
Nadia Knebel, Trésorière  
Mario Villeneuve, Chef pompier  
Carol Ann Scott, Directrice des loisirs

## **Présence d'invités**

Éric Leroux, Surintendant du drainage

## **Ordre du jour**

### **1. Ouverture de l'assemblée**

**Résolution** : 200-2024

**Proposée par**: Danik Forgues

**Appuyée par**: Alain Mainville

Qu'il soit résolu que la présente assemblée soit ouverte.

Adoptée

### **2. Modifications et additions à l'ordre du jour**

- Retirer l'item 6.3.4 des items par consentement

- **7.4 Daniel Boisvenue, Conseiller quartier 5**

**7.4.1** Espaces en garderie

### **3. Adoption de l'ordre du jour**

**Résolution** : 201-2024

**Proposée par**: Marjorie Drolet

**Appuyée par**: Raymond Lalande

Qu'il soit résolu que l'ordre du jour soit accepté incluant les modifications apportées séance tenante, le cas échéant.

Adoptée

### **4. Déclaration de conflit d'intérêt**

Aucune

### **5. Session Huis clos**

### **Fermeture pour session à huis clos**

**Résolution** : 202-2024

**Proposée par**: Raymond Lalande

**Appuyée par**: Alain Mainville

Qu'il soit résolu que la présente assemblée soit ajournée à **16h31** pour une session à huis clos conformément aux sections suivantes de la Loi municipale 2001 :

**Section 239(2)** Une réunion ou une partie de celle-ci peut se tenir à huis clos si l'une des questions suivantes doit y être étudiée :

**b)** des renseignements privés concernant une personne qui peut être identifiée, y compris des employés de la municipalité ou du conseil local;

**k)** une position, un projet, une ligne de conduite, une norme ou une instruction devant être observé par la municipalité ou le conseil local, ou pour son compte, dans le cadre d'une négociation actuelle ou éventuelle.

Adoptée

### **Réouverture suivant la session à huis clos**

**Résolution** : 203-2024

**Proposée par**: Tim Stewart

**Appuyée par**: Alain Mainville

Qu'il soit résolu que la présente assemblée soit rouverte à **16h46**.

Adoptée

**5.1** Procès-verbaux de la session à huis clos tenue le 29 avril 2024

**5.2 Nicholas Pigeon, Directeur de l'eau et des égouts**

**5.2.1** Rapport #WS-09-2024, Négociations avec une corporation

**Section 239(2)** Une réunion ou une partie de celle-ci peut se tenir à huis clos si l'une des questions suivantes doit y être étudiée :

**k)** une position, un projet, une ligne de conduite, une norme ou une instruction devant être observé par la municipalité ou le conseil local, ou pour son compte, dans le cadre d'une négociation actuelle ou éventuelle

**Résolution** : 204-2024

**Proposée par**: Daniel Boisvenue

**Appuyée par**: Marjorie Drolet

Qu'il soit résolu que le Conseil approuve la recommandation telle que présentée à huis clos, le 13 mai 2024, dans le rapport WS-09-2024.

Adoptée

### **5.3 Aimée Roy, Greffière**

#### **5.3.1 Document pour nomination, Conseiller**

**Section 239(2)** Une réunion ou une partie de celle-ci peut se tenir à huis clos si l'une des questions suivantes doit y être étudiée :

**b)** des renseignements privés concernant une personne qui peut être identifiée, y compris des employés de la municipalité ou du conseil local;

## **6. Items par consentement**

### **6.1 Procès-verbaux des réunions précédentes**

#### **6.1.1 Procès-verbaux des réunions suivantes :**

- réunion de Conseil ordinaire tenue le 29 avril 2024
- réunion publique de zonage tenue le 25 mars 2024
- réunion publique de zonage tenue le 8 avril 2024

### **6.2 Procès-verbaux et recommandations pour les Comités du Conseil municipal**

### **6.3 Rapports des employés municipaux et de tierce parties**

#### **Finance**

**6.3.1** Rapport F-10-2024 Rapport annuel pour le service du bâtiment

**6.3.2** Rapport F-11-2024 Redevances d'aménagement 2023

#### **Eau et égouts**

**6.3.3** Rapport WS-08-2024 Prolongation d'entente relative aux puits de surveillances

#### **Autres**

**6.3.5** Rapport du Surintendant du drainage pour le mois d'avril 2024

**6.3.6** Demande d'exemption au règlement sur le bruit, Sandra Koch

### **6.4 Pièce justificative des comptes payables**

### **6.5 Correspondance**

**6.5.1** AMO Watchfile

**6.5.2** BSEO – Flambées en cours

**6.5.3** Un toit pour tous, Prévention de l'itinérance Prescott-Russell, Infolettre pour avril et mai 2024

- 6.5.4** Résolutions au sujet de la Commission de l'énergie de l'Ontario et mettre fin au subventionnement du gaz fossile
- 6.5.5** Ville de South Bruce Peninsula, Résolution au sujet du Règlement de l'Ontario 391/21 : Boîte Bleue
- 6.5.6** Résolutions concernant l'utilisation du financement des soins de longue durée pour soutenir les services de soins de proximité
- 6.5.7** Canton de Loyalist, Motion au sujet de l'Ontario accessible par 2025
- 6.5.8** Canton de Loyalist, Motion au sujet des laboratoires de Santé Publique de l'Ontario
- 6.5.9** St. Catharines, Résolution au sujet de la possession d'animaux sauvages non-natifs (« exotiques »)
- 6.5.10** Ville de Stratford, Résolution concernant le financement de budget opérationnel
- 6.5.11** Ville de Smith Falls, Résolution au sujet du revenu de base garanti

## **6.6 Événements à venir**

- 6.6.1** 27 mai 2024, 15h00, Réunion pour examen du rapport de l'ingénieur pour le Drain Municipal Cross Creek
- 6.6.2** 27 mai 2024, Réunion de Conseil ordinaire
- 6.6.3** 3 juin 2024, Réunion de Conseil ordinaire
- 6.6.4** du 6 au 8 juin 2024, Festival du Canard et de la Plume à St-Isidore
- 6.6.5** du 20 au 23 juin 2024, Festival du 150<sup>e</sup> anniversaire de St-Albert
- 6.6.6** 22 juin 2024, Journée Communautaire de Limoges

**Résolution** : 205-2024

**Proposée par**: Danik Forgues

**Appuyée par**: Daniel Boisvenue

Qu'il soit résolu que les items suivants, tels que présenté sous la catégorie items par consentement à l'ordre du jour de la réunion ordinaire du 13 mai 2024 soient reçus et adoptés :

**6.1.1** Résolution pour adopter les procès-verbaux des réunions de Conseil suivantes :

- Réunion de Conseil ordinaire tenue le 29 avril 2024
- Réunion publique de zonage tenue le 25 mars 2024
- Réunion publique de zonage tenue le 8 avril 2024

**6.3.1** Résolution pour recevoir le Rapport annuel sur le Service du bâtiment # F-10-

2024

**6.3.2** Résolution pour recevoir le rapport #F-11-2024 concernant les Frais de redevances pour 2023

**6.3.3** Résolution pour approuver la prolongation d'entente relatives aux puits de surveillance, rapports annuels, avec EXP Service Inc., selon les conditions telles que présentées dans le rapport WS-08-2024.

**6.3.5** Résolution pour recevoir le rapport du Surintendant de drainage pour le mois d'avril 2024

**6.3.6** Résolution pour approuver une exemption au règlement sur le bruit, pour l'adresse indiquée dans la demande présentée par Sandra Koch pour la période suivante:

**- du 28 septembre 2024 à 16h00 à 1h00 a.m. le 29 septembre 2024**

**6.4** Résolution pour approuver les comptes payables, jusqu'au 15 mai 2024, pièce justificative 8, au montant total de : **1 108 179,64\$**

**6.5** Résolution pour recevoir toutes correspondances énumérées sous l'item 6.5

Adoptée

### **Item retiré de la section Items par consentement**

#### **Demandes de subvention**

**6.3.4** Rapport GR-01-2024 Demande de subvention pour un sentier accessible au parc Marcel Legault à St-Isidore

**Résolution** : 206-2024

**Proposée par:** Alain Mainville

**Appuyée par:** Tim Stewart

Qu'il soit résolu que le Conseil reçoive le rapport GR-01-2024, à titre d'information, tel que modifié à la réunion du 13 mai 2024, concernant l'application pour le Programme de subventions pour des collectivités inclusives.

Adoptée

## **7. Réception des rapports mensuels des membres de l'administration**

### **7.1 Nicholas Pigeon, Directeur par intérim de l'eau et des égouts**

**7.1.1** Rapport sur le système d'eau potable de St-Isidore 2023-2024

**Résolution** : 207-2024

**Proposée par:** Alain Mainville

**Appuyée par:** Tim Stewart

Qu'il soit résolu que le Conseil reçoive le Rapport d'inspection 2023-2024 du ministère de l'Environnement, de la Protection de la nature et des parcs, pour le Système d'eau potable de St-Isidore.

Adoptée

## 7.2 Carol Ann Scott, Directrice des loisirs

### 7.2.1 Demande de soutien pour un demande de permis d'occasion spéciale Tournoi de balle

**Résolution** : 208-2024

**Proposée par**: Marjorie Drolet

**Appuyée par**: Daniel Boisvenue

Qu'il soit résolu que le Conseil de la municipalité de La Nation endosse et appuie le Comité de la journée communautaire de Limoges pour la demande auprès de la province pour un permis d'occasion spéciale pour l'événement qui aura lieu les 21 et 22 juin 2024 dans le Village de Limoges, ceci étant une activité municipale significative.

Adoptée

## 7.3 Aimée Roy, Greffière

### 7.3.1 Rapport CL-10-2024 Pétition pour travaux de drainage

**Résolution** : 209-2024

**Proposée par**: Tim Stewart

**Appuyée par**: Alain Mainville

Attendu que le Surintendant du drainage recommande d'appointer un ingénieur pour rédiger un rapport final à présenter aux propriétaires;

Qu'il soit résolu que le Conseil de La Municipalité de La Nation accepte la pétition et approuve de procéder aux travaux de drainage en appointant un ingénieur pour préparer le rapport final à présenter aux propriétaires, conformément à la section 4 de la Loi sur le Drainage.

Adoptée

### 7.3.2 Correction de compte de don municipal

**Résolution** : 210-2024

**Proposée par**: Raymond Lalande

**Appuyée par**: Danik Forgues

Attendu que, le 8 avril 2024, des dons municipaux ont été prélevés du compte de don du Maire, dans lequel il n'y avait plus de fonds disponible.



Qu'il soit résolu que la résolution #176-2024, portant sur la demande de don du Festival de la Curd soit amendée pour que le don de 750,00\$ qui provenait du compte du Maire soit plutôt prélevé du compte de don des Comtés Unis de Prescott-Russell.

Qu'il soit également résolu que la résolution #177-2024, portant sur la demande de don du Groupe communautaire de St-Albert soit amendée pour que le don de 500,00\$ qui provenait du compte du Maire soit plutôt prélevé du compte de don des Comtés Unis de Prescott-Russell.

Qu'il soit également résolu que la résolution #179-2024 portant sur la demande de don du Festival du Canard et de la Plume soit amendée pour que le don de 1 200,00\$ qui provenait du compte du maire soit plutôt prélevé du compte de don des Comtés Unis de Prescott-Russell

Qu'il soit également résolu que le procès-verbal de la réunion du 8 avril 2024 soit modifié pour refléter les changements ci-dessus.

Adoptée

#### **7.4 Daniel Boisvenue, Conseiller quartier 5**

##### **7.4.1 Espaces en garderie**

#### **8. Avis de motion proposées**

#### **9. Affaires découlant des réunions précédentes**

#### **10. Délégations**

#### **11. Règlements municipaux**

**11.1** Règlement #77-2024, Contrôle de partie de lot, Rue Machabee

**11.2** Règlement #79-2024, Nomination d'élargissement de chemin, Montée Zollinger, abrogation du règlement #25-2024

**Résolution** : 211-2024

**Proposée par**: Alain Mainville

**Appuyée par**: Danik Forgues

Qu'il soit résolu que les règlements ci-dessous, tels que décrits à l'ordre du jour le 13 mai 2024, soient lus et adoptés en première, deuxième, et troisième lecture :

- **Règlement #77-2024**, Contrôle de partie de lot, Rue Machabee
- **Règlement #79-2024**, Nomination d'élargissement de chemin, Montée Zollinger, abrogation du règlement #25-2024

Adoptée

#### **12. Autres**

**Ajournement pour une réunion publique de zonage****Résolution** : 212-2024**Proposée par**: Danik Forgues**Appuyée par**: Raymond Lalande

Qu'il soit résolu que la présente assemblée soit ajournée à **17h30** pour une réunion publique de zonage.

Adoptée

**Réouverture après la réunion publique de zonage****Résolution** : 215-2024**Proposée par**: Alain Mainville**Appuyée par**: Tim Stewart

Qu'il soit résolu que l'assemblée du Conseil soit rouverte à **17h43**.

Adoptée

**13. Règlement pour confirmer les procédures du Conseil****Résolution** : 216-2024**Proposée par**: Marjorie Drolet**Appuyée par**: Danik Forgues

Qu'il soit résolu que le règlement no.78-2024, pour confirmer les procédures du Conseil à sa réunion ordinaire du 13 mai 2024, soit lu et adopté en 1<sup>re</sup>, 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> lecture.

Adoptée

**19. Ajournement****Résolution** : 217-2024**Proposée par**: Raymond Lalande**Appuyée par**: Daniel Boisvenue

Qu'il soit résolu que la présente assemblée soit ajournée à **17h44**.

Adoptée



## Corporation de la Municipalité de La Nation

### Procès-verbal

#### Information de la réunion

**Numéro de réunion:** 2024-04

**Type:** Zonage

**Date:** 13 mai 2024

**Heure:** 5:30 p.m.

**Lieu:** Hôtel de Ville, 958 Route 500 West, Casselman

**Président:** Francis Brière, Mayor

**Préparé par:** Julie Langlois-Caisse, Administrative Assistant

**Vidéo:** <https://youtu.be/qyO7xlkzcSI?t=3617>

#### Présence des membres du Conseil

Maire Francis Brière, oui

Conseiller quartier 1 Tim Stewart, oui

Conseiller quartier 2 Alain Mainville, oui

Conseiller quartier 3 Danik Forgues, oui

Conseiller quartier 4 Raymond Lalande, oui

Conseiller quartier 5 Daniel Boisvenue, oui

Conseillère quartier 6 Marjorie Drolet, oui

#### Présence d'employés municipaux

Pierre Leroux, DG

Aimée Roy, Greffière

Guylain Laflèche, Directeur de l'urbanisme

Julie Langlois-Caisse, Assistante administrative

Amélie Deschamps, Coordinatrice de la communication et du marketing

**Inscription du publique:**Participants virtuels:

Aucun

Participants en personne

Aucun

**Sujets****1. Ouverture de la réunion publique de zonage****Résolution:** 213-2024**Proposé par:** Raymond Lalande**Appuyé par:** Alain Mainville

Qu'il soit résolu que la présente assemblée publique convoquée selon l'article 34 de la Loi sur l'aménagement du territoire (1990) soit ouverte à **17h30**

Adoptée

**2. Présentation des modifications de zonage**

**2.1** Dossiers #ZBL-4-2024, modification au règlement de zonage #2-2006, 146 rue Ottawa, Limoges

**3. Commentaires**

**3.1** Dossiers #ZBL-4-2024, modification au règlement de zonage #2-2006, 146 rue Ottawa, Limoges

- Commentaires écrits soumis à l'avance par Daniel Voisine, [REDACTED]  
[REDACTED] (Annexe A)

**Aucun autre commentaire ou question n'ont été reçus.**

**4. Ajournement****Résolution:** 214-2024**Proposé par:** Raymond Lalande**Appuyé par:** Daniel Boisvenue

Qu'il soit résolu que la présente assemblée publique convoquée selon l'article 34 de la Loi sur l'aménagement du territoire (1990) soit ajournée à **17h43**.

Adoptée

Daniel Voisine

[REDACTED]

[REDACTED]

May 9, 2024

Dear Council members,

This is my written representation for the opposition to the proposed apartment buildings development at 146 Ottawa Street file number ZBL-4-2024. As a resident of the Nation Municipality, I strongly oppose the construction of these apartment buildings for the following reasons:

1. **Overcrowding:** The addition of more apartment units will lead to increased population density in our neighborhood, putting a strain on existing infrastructure such as roads, parking spaces, and public services.
2. **Traffic Congestion:** The increased number of residents will undoubtedly result in heavier traffic flow in the area, leading to safety concerns for pedestrians and commuters alike.
3. **Environmental Impact:** Construction of a large apartment building may have adverse effects on the local environment, including noise pollution, increased carbon emissions.
4. **Aesthetic Concerns:** The proposed design of the apartment buildings may not be in harmony with the architectural character of our neighborhood, potentially diminishing its visual appeal and cultural identity.
5. **Property Values:** There is a possibility that the presence of large apartment buildings could negatively impact property values in the surrounding area, affecting homeowners.
6. **Housing Crisis:** With the current housing crisis is it really the logical solution to demolish perfectly good homes when so many other options and land is available in the municipality to accommodate such development.

Given these concerns, I respectfully request that the municipality council reconsider the approval of the proposed apartment buildings development. Instead, I urge you to explore alternative solutions that prioritize the well-being and interests of the existing community.

Thank you for your attention to this matter. I trust that you will carefully consider the concerns raised by myself and other members of the community.

Sincerely,

Daniel Voisine & Pascale Vaudrin

## **Corporation de la Municipalité de La Nation** *Comité directeur du patrimoine et de la culture*

### **Procès-verbal**

**Numéro de réunion:** 2024-01

**Type:** Comité

**Date:** 6 février 2024

**Heure** 10:00 a.m.

**Lieu:** Hôtel de Ville, 958 route 500 ouest, Casselman, Ontario

**Préparé par:** Julie Langlois-Caisse, Assistante administrative

#### **Présences**

Michel-André Lavergne, Président  
Evelyn Levac, Vice-présidente (quitté à 10h58)  
Denis Gagnon, Membre  
Tim Stewart, Conseiller membre (arrivée à 10h32)  
Aimée Roy, Greffière adjointe  
Julie Langlois-Caisse, Assistante administrative  
Carol Ann Scott, Directrice des loisirs  
Justin Lafrance, Directeur adjoint des loisirs  
Guylain Lafèche, Directeur de l'urbanisme

#### **Absence**

Alain Mainville, Conseiller membre

#### **1. Ouverture de l'assemblée**

10 :02

#### **2. Adoption de l'ordre du jour**

Ordre du jour adopté tel que présenté.

**Proposeur :** Denis Gagnon

**Appuyé par :** Evelyn Levac

### **3. Adoption de procès-verbaux**

Procès-verbal de la réunion tenue le 12 décembre 2023.

Adopté tel que présenté.

**Proposé par:** Evelyn Levac

**Appuyé par:** Denis Gagnon

### **4. Sujets**

#### **4.1 Murale d'aviation au centre récréatif de St-Isidore**

Carol Ann Scott explique au Comité la situation avec les murales à l'Arena de St-Isidore tel que discuté au Conseil municipal dans le rapport RE-21-2023.

Plan d'action : Faire évaluer pour déterminer les coûts de restauration.  
Ensuite discuter avec la communauté pour voir s'ils veulent s'impliquer dans des activités de levée de fonds.

Carol Ann va contacter l'artiste pour évaluer.

Julie fera de la recherche pour des subventions.

#### **4.2 Activité pour la Semaine nationale du patrimoine (du 18 au 24 février)**

Amélie partagera les publications qu'elle a préparé. Un événement zoom sera organisé le 21 février 2024.

Monsieur Gagnon présente sa présentation power point sur le village Gagnon.

Amélie propose de faire un « facebook event » afin de le promouvoir.

Monsieur Gagnon va envoyer l'information à Amélie

Aimée suggère de faire un sondage auprès des participants.

Mr. Lavergne veut savoir si la municipalité peut partager avec les autres municipalités des CUPR Aimée va contacter les greffières.

#### **4.3 Dossier "Appel à tous pour les Croix de chemin »**

- Lancer l'appel à tous des croix de chemin dans la première semaine du mois de mars.

#### **4.4 Dossier « Fromagerie Proulx »**

Monsieur Lavergne présente une ébauche de l'application qu'il a rédigé pour la demande à la Fiducie du patrimoine de l'Ontario pour une plaque pour la fromagerie.

Le comité donne le feu vert pour appliquer.

#### **4.5 Subvention Programme d'appui à la francophonie ontarienne**

Julie partage avec le comité l'information sur la subvention et invite le comité à considérer un projet pour cette subvention pour 2025.

#### **5. Varia**

#### **6. Prochaine réunion**

Organiser une visite de site pour avril 2024 et coordonner avec les membres du comité pour la prochaine date de réunion en mai 2024.

#### **7. Ajournement**



## **Corporation de la Municipalité de La Nation** *Comité directeur du patrimoine et de la culture*

### **Procès-verbal**

**Numéro de réunion:** 2024-02

**Type:** Comité

**Date:** 25 avril 2024

**Heure :** 9:00 a.m.

**Lieu:** Départ du lieu de l'ancien Centre de villégiature Caledonia Springs

**Préparé par:** Julie Langlois-Caisse, Assistante administrative

#### **Présences**

Michel-André Lavergne, Président  
Tim Stewart, Conseiller membre  
Alain Mainville, Conseiller membre  
Guylain Laflèche, Directeur de l'urbanisme  
Marc-Olivier Gratton, Ingénieur Civil

#### **Absence**

Denis Gagnon, Membre  
Evelyn Levac, Vice présidente

#### **1. Ouverture de l'assemblée**

9 :00

#### **2. Adoption de l'ordre du jour**

Aucun ordre du jour.

#### **3. Adoption de procès-verbaux**

Aucun

#### **4. Activité**

**5. Les membres du comité ont visité plusieurs sites d'intérêts de nature patrimoniale :**

- Site de l'ancien hôtel Caledonia Springs avec les propriétaires
- Visite du site de l'ancienne fromagerie Proulx et discussion de l'emplacement de la plaque

**6. Prochaine réunion**

Coordonner avec les membres du comité pour la prochaine date de réunion en mai 2024.

**7. Ajournement**



**Conseil d'administration de la Bibliothèque Publique de la  
Municipalité de La Nation**

**Procès-verbal**

**Réunion ordinaire  
Le jeudi le 14 mars 2024 à 19h  
Téléconférence**

**Présences:** France Lamoureux, présidente  
Suzanne Leblanc, membre  
Pierrette Lavergne, membre  
Yvon Quesnel, member  
Nathalie Gendron, member  
Chantal Normand, member  
Jeanne Leroux, directrice générale

**Absences motivées /Regrets :** Danik Forgues, conseiller municipal

<p><b>1.Mot de la présidente</b></p> <p>La présidente déclare la réunion ouverte à 19 heures.</p>
<p><b>2. Modifications à l'ordre du jour</b></p> <p>Aucun</p>
<p><b>3. Adoption de l'ordre du jour</b></p> <p><i>Proposé par : Pierrette Lavergne</i> <i>Secondé par : Nathalie Gendron</i></p>
<p><b>4. Conflits d'intérêts</b></p> <p>Il n'y avait aucun conflit.</p>
<p><b>5. Adoption du procès-verbal du 8 février, 2024</b></p> <p><i>Proposé par : Suzanne Leblanc</i> <i>Secondé par : Yvon Quesnel</i></p>
<p><b>6. Questions découlant du procès-verbal du 8 février, 2024</b></p> <p>Aucun</p>

**7. Affaires découlant des réunions précédentes :**

Aucun

**8. Rapport de la directrice générale**

**Réalisations**

**Réunions importantes**

**Ateliers et congrès**

**Voir rapport en annexe**

**9. Rapport financier :**

Que le rapport financier en date du 29 février, 2024 soit adopté tel que reçu

*Proposé par : Chantal Normand*

*Secondé par : Yvon Quesnel*

**10. Correspondance**

Aucun

**11. Prochaine réunion**

**11 avril 2024 à 19h au bureau de la municipalité**

**12. Levée de l'assemblée**

L'assemblée s'est terminée à 19h25

*Proposée par : Suzanne Leblanc*

*Appuyée par : Pierrette Lavergne*



## *Bibliothèque Publique de la Municipalité de La Nation*

### *Rapport de la directrice générale*

## *Mars 2024*

### *Réalisations*

**Tirage de Pâques :** Les gagnants des lapins en chocolat pour chacune des succursales sont: à Limoges : Evelyne Vanderlaar, à St Albert : Kiana Besner et à St Isidore : Noah Desnoyers, Le nombre de participants était: à Limoges=173, à St Albert =89 et à St Isidore=277.

**Bricolage :** Le bricolage de la fête des mères 2024 aura lieu dans chacune des succursales, soit à St-Albert le 27 avril, à St Isidore le 3 mai et le 4 mai à Limoges. Il y aura un cadeau enveloppé remis à un enfant seulement dans chacune des succursales.

**Programme d'été :** L'annonce pour le poste d'été a été faite. La fermeture des applications sera le 19 avril.

**Ressources humaines :** Lynn Lachapelle a été embauchée et elle commencera sa formation dans les prochaines semaines. Ainsi les procédures d'embauche sont complétés. Elle travaillera aux succursales de Limoges et de St Albert.

**Formation pour tous les employés :** Dans les mois à venir, il y aura une formation d'une journée qui sera organisée par Santé et Sécurité. Une fois la formation suivie, la personne recevra une certification pour les Premiers soins qui sera en vigueur pour trois (3) années.

**Succursale St Albert Branch** : Pour souligner les célébrations du 150<sup>ème</sup> tel que mentionné dans le rapport de la réunion du mois dernier, voici les photos.



# La municipalité de La/The Nation Municipality

## Building Permit Statistics For the month of April

	2024	2023	2022	2021	2020
Agricultural - Accessory	\$1,452,000.00	\$750,000.00	\$750,000.00	\$200,000.00	\$240,000.00
Agricultural - New	\$3,500,000.00	\$0.00	\$0.00	\$1,000,000.00	\$0.00
Commerical - Addition / Alterations	\$155,000.00	\$0.00	\$0.00	\$100,000.00	\$0.00
Commerical - New	\$0.00	\$100,000.00	\$100,000.00	\$500,000.00	\$0.00
Industrial - New	\$0.00	\$0.00	\$0.00	\$0.00	\$0.00
Institutional - Addition / Alterations	\$0.00	\$0.00	\$0.00	\$0.00	\$0.00
Institutional - New	\$0.00	\$0.00	\$0.00	\$0.00	\$0.00
Miscellaneous	\$13,000.00	\$0.00	\$0.00	\$6,000.00	\$15,000.00
Residential - Accessory	\$476,500.00	\$505,500.00	\$505,500.00	\$427,000.00	\$45,000.00
Residential - Addition / Alterations	\$393,500.00	\$90,000.00	\$90,000.00	\$229,000.00	\$125,000.00
Residential - Dwelling Units	\$3,200,000.00	\$3,425,000.00	\$3,425,000.00	\$1,380,000.00	\$3,200,000.00
<b>Total Construction Value</b>	<b>\$9,190,000.00</b>	<b>\$10,215,500.00</b>	<b>\$4,870,500.00</b>	<b>\$3,842,000.00</b>	<b>\$3,625,000.00</b>
<b>Total Number of Permits Issued</b>	<b>35</b>	<b>28</b>	<b>31</b>	<b>42</b>	<b>20</b>
<b>Total Dwelling Units Created</b>	<b>9</b>	<b>9</b>	<b>14</b>	<b>4</b>	<b>11</b>
<b>Total Permit Fees Collected</b>	<b>\$63,836.79</b>	<b>\$52,038.24</b>	<b>\$37,634.57</b>	<b>\$24,811.04</b>	<b>\$30,110.00</b>

# La municipalité de La/The Nation Municipality

## Building Permit Statistics Year to Date Report for April

	2024	2023	2022	2021	2020
Agricultural - Accessory	\$1,702,000.00	\$940,000.00	\$2,450,300.00	\$890,000.00	\$240,000.00
Agricultural - Addition / Alterations	\$100,000.00	\$0.00	\$0.00	\$500,000.00	\$0.00
Agricultural - New	\$3,635,000.00	\$1,500,000.00	\$0.00	\$2,600,000.00	\$0.00
Commerical - Addition / Alterations	\$1,155,000.00	\$55,000.00	\$2,000.00	\$398,000.00	\$0.00
Commerical - New	\$0.00	\$300,000.00	\$800,000.00	\$2,925,000.00	\$350,000.00
Industrial - Addition / Alterations	\$0.00	\$150,000.00	\$0.00	\$0.00	\$0.00
Industrial - New	\$0.00	\$0.00	\$14,031,250.00	\$0.00	\$0.00
Institutional - Addition / Alterations	\$0.00	\$4,600,000.00	\$0.00	\$0.00	\$0.00
Institutional - New	\$0.00	\$120,000.00	\$0.00	\$0.00	\$0.00
Miscellaneous	\$58,000.00	\$6,000.00	\$104,000.00	\$9,000.00	\$30,000.00
Residential - Accessory	\$756,500.00	\$1,089,500.00	\$740,000.00	\$1,397,000.00	\$121,000.00
Residential - Addition / Alterations	\$573,500.00	\$2,088,000.00	\$447,000.00	\$640,000.00	\$234,500.00
Residential - Dwelling Units	\$13,780,000.00	\$4,285,000.00	\$9,593,000.00	\$6,189,000.00	\$5,200,000.00
<b>Total Construction Value</b>	<b>\$21,760,000.00</b>	<b>\$15,133,500.00</b>	<b>\$28,167,550.00</b>	<b>\$15,548,000.00</b>	<b>\$6,175,500.00</b>
<b>Total Number of Permits Issued</b>	<b>76</b>	<b>53</b>	<b>71</b>	<b>93</b>	<b>3</b>
<b>Total Dwelling Units Created</b>	<b>56</b>	<b>16</b>	<b>46</b>	<b>19</b>	<b>2</b>
<b>Total Permit Fees Collected</b>	<b>\$168,470.73</b>	<b>\$109,650.81</b>	<b>\$184,116.23</b>	<b>\$106,561.44</b>	<b>\$55,302.9</b>





## **Rapport pour le Conseil**

**Numéro du rapport:** F-12-2024

**Sujet :** Réserves, Fonds de réserve et Revenus reportés 2023

**Préparé par :** Nadia Lockhart-Knebel, Trésorière

**Révisé par :** Pierre Leroux, Directeur général

**Date de la réunion :** 27 mai 2024

## **Contexte**

L'objectif de ce rapport est de présenter les transactions annuelles affectant les réserves, les fonds de réserve et les recettes différées en 2023.

## **Rapport**

### **Réserves**

La liste complète des réserves ainsi que les soldes d'ouverture et de clôture et les transferts annuels sont présentés à l'annexe A du présent rapport.

#### *Définition:*

Une réserve est une affectation des recettes nettes à la discrétion du conseil, après provisionnement de toutes les dépenses connues, dans le cadre d'une stratégie globale de financement de programmes ou de projets, et est autorisée en vertu des dispositions de la loi sur les municipalités.

#### *Sommaire des transferts:*

- 1) Que le montant de 13 672 \$ soit transféré au service de soutien au conseil pour l'ajout d'une sortie de secours à la salle du conseil.
- 2) Que le montant de 16 743 \$ soit transféré au département des TI pour le projet de mise en œuvre de l'authentification multifactorielle.
- 3) Que le montant de 75 930 \$ soit transféré au service d'incendie pour l'achat d'équipement et la rénovation du toit de la caserne. Que le solde engagé non dépensé de 109 070 \$ pour le dépôt sur le camion soit transféré à la réserve puisque le camion sera acheté en 2024-2025.
- 4) Que les montants suivants soient transférés pour les projets suivants au service des travaux publics:
  - a. 156 563 \$ pour le développement des lots pour l'innovation II;
  - b. 112 505 \$ pour la reconstruction du pont de Latour;
  - c. 30 000 \$ pour le passage à niveau sur le chemin Lefebvre.
- 5) Que le montant de 46 176 \$ soit transféré au service des loisirs pour les investigations structurales des salles.
- 6) Les montants des transferts des fonds de recettes sont ceux proposés dans le budget de fonctionnement 2023.

## **Fonds de réserve**

La liste complète des fonds de réserve ainsi que les soldes d'ouverture et de clôture et les transferts annuels sont présentés à l'annexe B du présent rapport.

### *Définition:*

Le fonds de réserve est un fonds dont les actifs sont séparés et affectés à la réalisation de l'objectif du fonds de réserve. Il est basé sur une exigence statutaire ou un passif défini payable à l'avenir et est généralement prescriptif quant à la base de collecte et d'utilisation des fonds du fonds.

### *Sommaire des transferts:*

- 1) Les transferts entre les fonds sont conformément au budget 2023.
- 2) Le fonds général verse des intérêts au fonds de réserve au taux de 3,5 % par an.
- 3) Le transfert de recettes est le montant excédentaire des opérations.
- 4) Transfert vers le capital conformément au budget proposé pour 2023 et aux coûts réels.

## **Revenus reportés – Annexe C**

La liste complète des revenus reportés ainsi que les soldes d'ouverture et de clôture et les transferts annuels sont présentés à l'annexe C du présent rapport.

### *Définition:*

Les revenus reportés sont des revenus qui sont considérées comme un passif dans les états financiers de la municipalité jusqu'à ce que, au fil du temps, elles deviennent pertinentes pour les opérations courantes, comme un paiement anticipé reçu pour quelque chose qui n'a pas encore été fourni. Les produits constatés d'avance sont mis en réserve dans un fonds de réserve obligatoire à des fins spécifiques en vertu d'une loi, d'un règlement ou d'un accord.

### *Sommaire des transferts:*

- 1) Intérêts: payée au taux de 3,5 % par an sur les redevances foncières et d'aménagement des parcs.
- 2) Transfert du client:
  - L'eau et les égouts sont des remboursements d'obligations qui ne peuvent pas être appliqués immédiatement au prêt.
  - Les loisirs sont des montants pour des contributions à des projets futurs ou des réservations d'installations pour 2024.

- Les redevances pour l'aménagement des parcs et le développement représentent les montants reçus des promoteurs.

3) Transfert au capital:

- Le transfert de bâtiment est destiné à l'achat d'une camionnette conformément au budget 2023.
- Le transfert des redevances d'aménagement diffère du budget proposé pour 2023, car il a été affecté à la Route 700 Est, au chemin Baker, à la concession 4 et à l'amélioration de la collection de la bibliothèque. Les redevances d'aménagement sont appliquées à ces projets avec une partie liée à la croissance. Svp voir le rapport F-11-2024 pour plus de détails.
- Autres soldes selon la proposition de budget 2023.

4) Transfert vers les recettes conformément à la proposition de budget pour 2023.

**Liens aux priorités**

n/a

**Plan de communication**

n/a

**Politique d'achat**

n/a

**Considérations financières**

Discutés ci-dessus.

**Recommandation**

Il est recommandé au Conseil de recevoir et d'approuver ce rapport.

**Pièces jointes**

Annexe A – Réserves au 31 décembre 2023

Annexe B – Fonds de réserves au 31 décembre 2023

Annexe C – Revenus reportés au 31 décembre 2023

# SCHEDULE A / ANNEXE A

To report / Au rapport F-12-2024

THE CORPORATION OF THE NATION MUNICIPALITY

Working Reserves

At December 31, 2023

Department / Service	Description	Opening Balance 2023 / Solde d'ouverture	Transfer from Revenue Fund / Transfert du fond de revenue	Transfer to Capital / Transfert au Capital	Transfer from Capital	Estimated year end balance / Solde fin d'année estimé 2023
<b>Working Capital / Fond de roulement</b>		- 1,530,193	-	-	- -	1,530,193
<b>Ward donation funds carried forward</b>		0	- 2,318	-	- -	2,318
<b>Administration (Bldg Reno &amp; Divers)</b>						
	Building Reno / Amélioration bâtiment	- 260,781	-	13,672	- -	247,109
	Divers	- 893,181	- 25,000	156,563	- -	761,619
	Employee / Employé	- 47,499	-	-	-	47,499
	IT Computer / Ordinateur	- 40,848	- 89,443	16,743	- -	113,548
	Land sale / Vente de terrain Manitou	- 125,310	-	-	-	125,310
<b>Fleet Management / Flotte équipement</b>		- 689,197	- 75,000	7,000	- -	757,197
<b>Storm Management / Égout Pluviaux</b>		- 150,000	- 52,000	-	- -	202,000
<b>Solar Panel / Panneau solaire</b>		- 181,559	- 84,741	-	- -	266,300
<b>Election</b>		- 21,322	- 11,000	-	- -	32,322
<b>Fire Department / Service d'incendie</b>						
	Fire Hall & Land / Caserne & terrain	- 431,528	-	29,527	- -	402,001
	Equipment & Fire Truck	- 148,000	- 20,000	46,403	- 109,070	230,667
<b>Quarry Rehabilitation South Plantagenet</b>		- 172,992	- 21,497	-	- -	194,489
<b>Road Construction &amp; Bridges / Construction de route et pont</b>						
	Pont Latour	- 147,409	-	112,505	- -	34,904
	Chemin Lefebvre	- 30,000	-	30,000	-	-
<b>Recreation</b>						
	Artificial Ice / Glace artificielle	- 438,543	- 100,000	-	- -	538,543
	Arena autres / Aréna autres	- 186,214	-	-	- -	186,214
	Recreation capital after Master Plan / Plan directeur pour récréation	- 592,138	- 25,000	46,176	- -	570,962
	St Bernardin Hall	- 26,485	-	-	- -	26,485
	Fournier Hall	- -	- 14,905	-	-	14,905
	St Albert Hall Plans	- 72,000	-	-	- -	72,000
	Limoges Hall	- 36,500	-	-	- -	36,500
	Complexe	- 227,088	- 20,000	-	- -	247,088
<b>Planning</b>						
	Official Plan Limoges & St Isidore	- 36,910	- 15,000	-	- -	51,910
	Economic Development / Development Economique	- 74,000	-	-	- -	74,000
<b>Library General / Bibliothèque</b>		- 289,837	- 66,463	-	- -	356,300
<b>Total</b>		- <b>6,849,534</b>	- <b>622,367</b>	<b>458,589</b>	- <b>109,070</b>	- <b>7,122,382</b>

**SCHEDULE B / ANNEXE B**  
To report / Au rapport F-12x-2024

**THE CORPORATION OF THE NATION MUNICIPALITY**

Reserve Funds / Fonds de réserve

At December 31, 2023

Name of Account / Nom du compte	Opening Balance / Solde d'ouverture	Transfer between Funds / Transfert entre fonds	Interest/ Intérêts	Transfer from revenue / Transfert du revenue	Transfer to Revenue / Transfert au revenue	Transfer to Capital / Transfer au capital	Closing Balance 2023 / Solde de fermeture 2023
Transportation	-	0	104,535	-	-	104,535	-
Environment (Landfills + Garbage & Recycling collection & disposal)							-
Garbage Collection / Collecte des ordures	-	1,675,346	-	104,535	-	68,034	-
General Sewer / Égout général	-	3,150,947	-	-	-	112,070	-
Sewers / Égout St Albert	-	392,813	-	-	-	13,971	-
Sewers / Égout St Isidore	-	16,569	-	-	-	589	-
Sewers Growth / Égout croissance Limoges	-	78,705	-	-	-	2,799	-
Sewers / Égout Fournier	-	6,973	-	-	-	248	-
Water / Eau Projet Brisson	-	1,353	-	-	-	48	-
Water / Eau Castor Rd	-	6,248	-	-	-	222	-
Water / Eau St Isidore	-	328,721	-	-	-	11,692	-
Water Growth / Eau Croissance Limoges	-	16,191	-	-	-	-	-
Water / Eau Limoges	-	572,577	-	-	-	20,365	-
Ponceau CFE	-	7,782	-	-	-	287	-
<b>Total</b>	-	<b>6,221,844</b>	-	-	-	<b>230,324</b>	-
				<b>851,555</b>	<b>131,723</b>	<b>611,530</b>	<b>6,560,471</b>

# SCHEDULE C / ANNEXE C

To report / Au rapport F-12-2024

## THE CORPORATION OF THE NATION MUNICIPALITY

Deferred Revenue / Revenus reportés

At December 31, 2023 / Au 31 décembre 2023

	Opening Balance Solde d'ouverture 2023	Interest / Intérêt	Transfer from client / Transfert des clients	Transfer to capital / Transfert au capital	Transfer to revenue in / Transfert du revenue	Closing balance / Solde de fin 2023
Fire Department	- 25,570	-	-	-	- -	25,570
Building / Construction	- 263,403	-	-	58,807	48,809 -	155,787
Water & Sewer / Eau & Égout	- 20,304	- -	14,531	-	2,470 -	32,365
St-Bernardin Park / Parc St-Bernardin	- 5,000	-	-	5,000	-	-
St Albert Park / Parc St Albert	- 2,000	-	-	-	- -	2,000
Limoges Park / Parc Limoges	- 140	-	-	-	- -	140
Recreation / Récréation	- 35,703	-	222,554	-	35,703 -	222,554
Dev Charge Nation / Frais développement	- 1,071,447 -	41,521 -	239,995	28,461	2,228 -	1,322,273
Parkland Nation / Fin de parc	- 237,843 -	8,920 -	37,167	36,521	- -	247,409
Tile Drainage	-	-	-	-	-	-
<b>TOTAL</b>	<b>- 1,661,408 -</b>	<b>50,441 -</b>	<b>514,246</b>	<b>128,788.84</b>	<b>89,209 -</b>	<b>2,008,097</b>



## Rapport pour le Conseil

**Numéro du rapport:** AD-03-2024

**Sujet :** Rapport mensuel de tous les départements – avril 2024

**Date de la réunion :** 27 mai, 2024

**Préparé par :** Aimée Roy, Greffière

**Diffusé et/ou collaboré avec :** Tous les départements

**Approbation :** Pierre Leroux, D.G.

*En accord avec la recommandation basée sur le contenu de ce rapport.*



## **Recommandation**

Que le Conseil reçoive ce rapport tel que présenté.

## **Considérations financières**

Pas applicable

Les implications financières ont été vérifiées avec le budget annuel et/ou la politique ou le règlement applicable approuvé : pas applicable

## **Contexte**

Ce rapport est à titre informatif seulement. Son but est d'informer les membres du conseil des développements récents par département et de l'état d'avancement de nos projets. Un rapport trimestriel sera présenté par la Trésorière pour informer le conseil des dépenses budgétaires à ce jour.

## **Rapport**

### Finance / Trésorerie

#### **En cours de réalisation :**

- Audit tire à sa fin.
- La mise en œuvre du budget de Questica progresse bien.

#### **Activités et projets à venir :**

- Analyse des résultats du 1er quart
- Planification de la gestion des biens municipaux (début mi-avril / start mid-April)
- Création, mise à jour et révision des politiques prévues pour les mois d'été.

### Bureau de la Greffe

#### **Réalisations:**

- Supporté les CUPR dans la transition des services informatiques ;
- Politique du commissaire aux serments (interne) complétée et approuvée par le DG.
- Soutien aux commissions de police des détachements de Russell et de Hawkesbury.
- 4 licences de mariage délivrées

#### **En cours:**

- Demandes d'accès à l'information :
  - 1 terminé

- 1 transféré à l'OPP
- 1 paiement en attente
- 1 délai d'appel en attente
- Règlements / Politiques en révision :
  - Règlement sur les clôtures, observateurs de clôtures
  - Mariages civils
  - Défilés et événements sur les routes
- eScribe : formation en cours
- Drains municipaux
  - Drain Cross Creek : préparation de la réunion à considérer (27 mai 2024)
  - Ranger Drain : préparation à la cour de révision (14 mai 2024)
  - Pétition pour un nouveau drain municipal : préparation du rapport au Conseil (13 mai 2024)

#### **Projets et activités à venir :**

- Règlement / Politique à revoir :
  - Code d'éthique
  - Signature électronique / cachet électronique
  - Transparence et responsabilité
- Drain municipal Donat Laflèche.

#### **Service des incendies / Protection**

- Nous n'avons pas reçu de subvention de Firehouse Subs

#### **Statistiques**

- Plainte de brûlure : 2
- Alarme CO : 1
- Alarme commerciale : 3
- Médical : 2
- Entraide : 1
- Collision de véhicules à moteur, désincarcération : 1
- Collision de véhicules à moteur, sans désincarcération : 3
- Autre : 2
- Risque public : 1
- Alarme résidentielle : 3
- Incendie de structure : 1
- Incendie de véhicule : 5
- Feu de forêt : 2
- Fils vers le bas : 3

#### **Prévention**

- Total de 36 inspections, depuis le début de l'année :

- Résultats d'inspection:
  - Non conforme : 28
  - Sans objet : 7
  - Résolu sans actions : 1
- Résultats de l'inspection finale
  - Terminé : 16
  - Conforme et en cours : 4
  - Sans objet : 7
  - Commande en cours d'examen OFM : 1
  - Commande émise : 4
  - Résolu sans actions : 3
  - Autre : 1

### Ordonnances des règlements

#### **Statistiques :**

- Clôtures : 4
- Chien : 10
- Zonage : 1
- Cour propre : 4
- Autre : 2
- Bruit : 3
- Stationnement : 1
- Norme de propriété : 2
- Permis de feu : 24
- Faune : 1
- Interdiction de faire du feu : 1
- Permis de loterie : 7
- Permis d'hébergement : 5
- Véhicule de ravitaillement : 1
- Permis de signer : 1

### Eau et égouts

#### **Réalisations:**

- Le rapport d'inspection du système d'eau potable de St-Isidore a été reçu par le ministère de l'Environnement, de la Protection de la nature et des Parcs. Avec une note d'inspection de 100%.
- La valve régulatrice à l'entrée du parc Calypso fut installé.

#### **En cours de réalisation :**

- Étude de la capacité d'assimilation à être complétée en May – Station d'épuration de Limoges. La station d'épuration de Limoges est actuellement conforme pour les résultats relatifs à l'ammoniac total, car les températures ont été douces cet hiver.
- Les projets de la Phase 2 avec la Cité de Clarence-Rockland sont maintenant à l'étape de conception. Quatre projets sont proposés pour les 6 prochaines années.
- La demande de proposition pour le plan directeur des eaux usées de La Nation a été publiée sur Bids & Tender.
- Le plan directeur d'eau pour le village de St-Isidore est en cours, par JL Richards.

## Loisirs

### Parcs:

- Inspection des structures de jeux.
- Pancartes VTT interdit commandé pour 2 sections du sentier Pax
- Produits recherchés et prix pour le projet bandes de la patinoire de St-Albert

### Complexe :

- 13 avril Gala des bénévoles, souper et remise des prix
- Problèmes de contrôle et d'éclairage HVAC résolus, arbres morts enlevé

### Salles:

- Remplacement des vérins au centre communautaire de Caledonia semaine du 29 avril
- Soumissions obtenues pour Fournier hall FCA réparations, bac à graisse et évier utilitaire
- L'ascenseur a été réparé au centre St-Albert
- L'agent de prévention des incendies a visité les salles

### Arena :

- Problèmes Internet résolus en milieu de mois.
- Tournois Pirates AAA organisés tous les week-ends.
- Consultation pour le câblage pour le lecteur de cartes sur les nouvelles portes

### **Travaux en cours :**

- Terrain de jeu, passer le tiller dans les surfaces de jeux, installation de filets de tennis
- Problèmes non résolus avec le complexe sportif, «le hood de la cuisine», la borne d'incendie,
- Câble chauffant pour gouttières, bassin d'eaux pluviales.

- Demande de permis d'alcool permanent dans la salle GFL – retarder l'obtention du
- BSEO avenant dû à la réparation d'un réfrigérateur et la machine à glace (sous garantie)

#### **Activités à venir :**

- La glace sera enlevée de l'aréna – 15 mai
- Festival du canard et de la plume - 5 au 9 juin
- Journée communautaire de Limoges – 21 et 22 juin
- Activités du 150e de St-Albert – 20 au 23 juin

#### Communication

##### **Réalisations :**

- Alertable : complété la formation
- Loisirs : Programmation du mois de mai
- Loisirs : participation au gala des bénévoles de l'année, publication d'un communiqué de presse et de messages dans les médias sociaux
- La Nation sur glace : planification d'une activité au Festival du canard et de la plume
- Gestion des urgences : Sensibilisation de l'éclipse solaire, programmation de messages et préparation d'un concours
- Eaux et égouts : préparation du contenu de sensibilisation pour le mois de mai
- Environnement : ouverture des dépôts de déchets dangereux
- Rédaction de subventions: cours terminé
- Réunion : agents de communication des comtés unis de Prescott Russell
- Ressources humaines : publier des offres d'emploi sur le site web et les médias sociaux
- Interdiction de feu : Levée de l'interdiction de feu
- Webinaire : Faire face à la "cancel culture"

##### **En cours :**

- La Nation sur glace : recherche de subventions, promotion, contact avec des entreprises
- Alertable : plan de communication, démarrage du transfert
- Rédaction d'une demande de subvention : Subvention pour le service des pompiers, subvention pour la communauté inclusive
- Commande de cartes de visite pour divers départements

##### **Activités et projets à venir :**

- Réunion : agents de communication des Comtés Unis de Prescott Russell
- Alertable : promo

- Rapport biennuel du département de la communication (juin)
- Infolettre : commencer l'infolettre du prochain trimestre
- Mise à jour des pages du site web
- Mise à jour des documents de bienvenue

## Bibliothèque

### **Bricolage :**

Le bricolage de la fête des mères 2024 aura lieu dans chacune des succursales, soit à St-Albert le 27 avril, à St Isidore le 3 mai et le 4 mai à Limoges.

### ***Programme d'été :***

L'annonce pour le poste d'été a été faite. La fermeture des applications sera le 19 avril. Nous avons reçu 3 applications.

Nous avons reçu les matériaux de promotion qui seront distribués dans nos écoles de la région au mois de juin avec une lettre qui indique la date du début des sessions dans chaque succursale.

### ***Succursale St Isidore Branch :***

Samedi le 1er juin à 10 heures, nous aurons un lancement de livre en partenariat avec le Comité de la culture et du patrimoine de La Nation. Le titre du livre s'intitule: "Le poids de l'or" écrit par Cécile Charbonneau. Madame Charbonneau est résidente de la région de la ville de Québec mais elle est originaire de Fournier, Ontario. Elle a beaucoup de parenté et de connaissances dans la région. Le livre est un roman historique qui a des scènes dans notre région. Des annonces seront faites via les médias sociaux, la radio locale de Casselman, les journaux locaux, etc.

Nous avons présentement les œuvres de Lise Périard en exposition. Il y a des peintures sur toile et sur bois.

## Ressources humaines

### **Réalisations:**

- Le pourcentage de vacances pour les pompiers
- Produire 2 paies en avril et équilibrer le tout.
- Préparation aux entrevues avec le commis aux comptes payables.
- Réunion d'équipe avec Omers
- Réunion d'équipe avec le personnel des loisirs
- Formation
- Compléter les reconnaissances 2023
- Conclure un nouveau contrat de travail

### **En cours:**

- Dossier des pompiers en MPex
- MagikPay
- Reconnaissances pour les pompiers
- Omers pour les pompiers

### **Activités et projets à venir**

- Mettre en œuvre un nouveau système de paie en direct.
- Entraînement

### Environnement

#### **Réalisations:**

- La collecte des grosses ordures a eu lieu le 22 au 26 avril 2024
- Première session d'échantillonnage des eaux de surface et souterraine terminé

#### **En cours:**

- Ouverture des dépôts de produits dangereux a eu lieu le 4 mai 2024
- Travail sur le plan de gestion des déchets
- Travail sur le règlement des déchets et dépotoirs
- Le maintien des sites d'enfouissements
- L'arrosage pour éliminer les mauvaises herbes

#### **Activités futures**

- Élimination des déchets sur la route 800 est

### Gestion d'urgence

#### **Réalisations:**

- Article d'éducation publique sur l'éclipse solaire
- La réunion du Comité du programme de gestion des urgences (EMPC) a eu lieu le 17 avril 2024.
- Règlement approuvant le nouveau plan d'intervention d'urgence
- Semaine de la préparation aux situations d'urgence du 5 au 11 mai
- Deux résidents ont gagné une trousse de 72 heures – Concours pour la Semaine de la protection civile.

#### **En cours:**

- Formation pour membre du MECG

#### **Activités et projets à venir :**

- Le prochain EMO Secteur Capital 13 juin 2024
- Formation pour CEMC et suppléant-CEMC

- Exercice d'urgence annuel de fin d'année

### **Liens aux priorités**

Les rapports de situation mensuels visent à promouvoir un gouvernement ouvert et la transparence.

### **Plan de communication**

Le bureau de la Greffe collaborera avec la Coordinatrice de la communication et du marketing pour communiquer les points forts des projets clés aux membres du public sur nos médias sociaux. Les points forts peuvent également être inclus dans l'infolettre trimestrielle.

### **Pièces jointes**

N/A



## Julie Langlois-Caisse

---

**From:** info@cinnamontoast.ca  
**Sent:** 15 mai 2024 15:46  
**To:** By-Law; Admin; Guy Prévost  
**Subject:** Externe-External: Nouveau message de Demande pour une exemption au règlement sur le bruit

**ATTENTION:** Ce courriel provient de sources externes à l'organisation. Ne cliquez pas sur les liens ou n'ouvrez pas les pièces jointes à moins de reconnaître l'expéditeur et de savoir que le contenu est sûr.

**CAUTION:** This email comes from external sources of the organization. Do not click on links or open attachments unless you recognize the sender and know the content is safe.

### Nom du demandeur

Macha Adam

### Adresse du demandeur

[REDACTED]  
[REDACTED]  
[REDACTED]

### Téléphone

[REDACTED]

### Courriel

[REDACTED]

### Lieu de travail ou de l'événement (No. de permis de construction si applicable)

[REDACTED]

### Date à laquelle l'exemption est requise (max 6 mois) - De :

08/10/2024

### Veillez spécifier l'heure - De :

03:00 pm

### Date - À :

08/11/2024

### Veillez spécifier l'heure - À :

03:00 am

### Décrivez le genre de bruit

Musique, gens qui parle fort

### Donnez les raisons pour lesquelles la demande devrait être approuvée

Mariage

**Quelles mesures seront prises pour diminuer le bruit?**

À l'intérieur d'un garage et une tente.

**Commentaires**

Je vais avertir les voisins également, c'est juste pour la soirée de notre mariage.



# RICEVILLE AGRICULTURAL SOCIETY

Established 1867

*The Country Fair with Family Flair, Supporting Agriculture & Community*

---

May 14th, 2024

The Nation Municipality  
C.O Josee Brizard  
958 Route 500 West  
Casselman, Ontario,  
K0A 1M0

**Re: Application for a Special Occasion Permit**

Dear Sir or Madame,

On August 23<sup>rd</sup> to 25<sup>th</sup>, 2024 the Riceville Agricultural Society will be holding our annual Agricultural Fair on the fairgrounds located at 4029 County Road #16 in the Village of Riceville.

This event has been running since 1867 without skipping a beat and continues to attract larger crowds from all walks of life throughout our municipality, county, and province. Locally it is a popular event to gather current neighbours and those who have moved away but come home for special occasions to visit.

The Board of Directors ask that the Municipal Council recognize this event as a “Significant Municipal Event” so we can continue our efforts in applying for a “Special Occasion Permit” via the Alcohol and Gaming Commission of Ontario.

If you have any questions or concerns, please contact the undersigned.

Thank you for your support.

Sincerely,

Vanessa Valkenborg  
Secretary  
Riceville Agricultural Society

## Accounts Payable Cheque Register Report - Caisse Populaire Nouvel-horizon Inc.-603910

For The Date Range From 05/15/2024 To 05/28/2024

For All Vendors And For Outstanding, Cleared Cheques - Computer Generated, eCheque

Cheque # / eCheque ID	Type	Date	Vendor	Name	Amount	Status
14422	C	05/28/2024	7	A.L. BLAIR CONSTRUCTION LTD	\$16,408.28	O
14423	C	05/28/2024	102	CITE DE CLARENCE-ROCKLAND	\$38,866.45	O
14424	C	05/28/2024	106	CLEMENT ALAIN	\$438.96	O
14425	C	05/28/2024	290	MINISTER OF FINANCE	\$139,936.00	O
14426	C	05/28/2024	294	MINISTRY OF TRANSPORTATION	\$66.00	O
14427	C	05/28/2024	447	TRP READY MIX LTD	\$1,250.81	O
14428	C	05/28/2024	619	CHICKEN LITTLE FARM INC.	\$1,000.00	O
14429	C	05/28/2024	929	ONTARIO EAST ECONOMIC DEVELOPMENT	\$339.00	O
14430	C	05/28/2024	1133	1649313 ONTARIO INC	\$76.82	O
14431	C	05/28/2024	1138	REYNALD SEGUIN & FILS ELECTRIQUE	\$223.74	O
14432	C	05/28/2024	1200	LE COIN DU LIVRE	\$337.87	O
14433	C	05/28/2024	1698	WILKES, KENNETH	\$750.00	O
14434	C	05/28/2024	1774	AVON SECURITY PRODUCTS	\$2,675.78	O
14435	C	05/28/2024	1925	MAIN INDUSTRIAL SALES LTD	\$408.79	O
14436	C	05/28/2024	2245	BOULANGER INDUSTRIAL GROUP	\$4,831.51	O
14437	C	05/28/2024	2305	LA CUISINE BENSON	\$321.63	O
14438	C	05/28/2024	2358	FUNDY TACTICAL & UNIFORMS LTD.	\$644.04	O
14439	C	05/28/2024	3068	WILSON IAN	\$500.00	O
14440	C	05/28/2024	3113	HAWKESBURY SERVICE TELECOM LTD.	\$519.03	O
14441	C	05/28/2024	3277	IMPRIMERIE ANDRE 456 INC.	\$395.50	O
14442	C	05/28/2024	3314	PENNY LEE PREVOST	\$1,000.00	O
14443	C	05/28/2024	3327	MILLER WASTE SYSTEMS INC	\$5,085.00	O
14444	C	05/28/2024	3382	EASTROCK EQUIPMENT INC.	\$469.58	O
14445	C	05/28/2024	3404	AMANDA ATANGA	\$573.41	O
14446	C	05/28/2024	3420	CANADIAN TIRE CASSELMAN #625	\$411.96	O
14447	C	05/28/2024	3568	OUIMET, REJEAN	\$25.00	O
14448	C	05/28/2024	3569	LA CUISINE GIMY INC.	\$361.60	O
14449	C	05/28/2024	3570	CADE POWERSPORTS	\$380.16	O
14450	C	05/28/2024	3572	REL CONTROLS	\$740.15	O
14451	C	05/28/2024	3573	WIRSIY, CHARLOTTE	\$571.74	O
14452	C	05/28/2024	3574	BELISLE, JULIE	\$105.94	O
14453	C	05/28/2024	3575	LALONDE, AMELIE	\$254.25	O
14454	C	05/28/2024	3576	AT AERIALS INC.	\$1,129.98	O
14455	C	05/28/2024	3577	L'ARSENAL	\$423.75	O
14456	C	05/28/2024	3578	LAZIZ, ABDU	\$32.05	O

## Accounts Payable Cheque Register Report - Caisse Populaire Nouvel-horizon Inc.-603910

For The Date Range From 05/15/2024 To 05/28/2024

For All Vendors And For Outstanding, Cleared Cheques - Computer Generated, eCheque

Cheque # / eCheque ID	Type	Date	Vendor	Name	Amount	Status
14457	C	05/28/2024	3579	LEROUX, PIERRE	\$146.25	O
14458	C	05/28/2024	3580	FRED WELDING INC. AND MACHINE SHOP	\$8,293.64	O
14459	C	05/28/2024	3581	KJ LANDSCAPING INC	\$1,923.83	O
14460	C	05/28/2024	3583	PICHE, BENOIT	\$1,500.00	O
66656	E	05/16/2024	92	CASSELMAN CEMENT AG INC	\$110,260.26	O
66657	E	05/28/2024	30	BENSON AUTO PARTS EXTRA PIECES D'AUTO	\$2,877.41	O
66658	E	05/28/2024	60	BOURGON SEEDS LTD	\$129.95	O
66659	E	05/28/2024	71	BYTOWN LUMBER	\$19.95	O
66660	E	05/28/2024	75	CADUCEON ENTREPRISES INC	\$2,235.58	O
66661	E	05/28/2024	76	CANAAN LOCK & SECURITY SYSTEMS	\$36.27	O
66662	E	05/28/2024	80	MAXIBURO LTEE	\$738.39	O
66663	E	05/28/2024	81	UNISYNC GROUP LIMITED	\$79.10	O
66664	E	05/28/2024	91	CASSELMAN GAS BAR	\$156.97	O
66665	E	05/28/2024	101	LBEL INC	\$364.32	O
66666	E	05/28/2024	110	COLACEM CANADA INC	\$2,913.77	O
66667	E	05/28/2024	113	CONSEIL DES ECOLES PUBLIQUES	\$11,292.00	O
66668	E	05/28/2024	116	UNIAG COOPERATIVE	\$814.17	O
66669	E	05/28/2024	117	COOPERATIVE AGRICOLE D'EMBRUN	\$619.35	O
66670	E	05/28/2024	143	ELECTRICAL SAFETY AUTHORITY	\$4,210.33	O
66671	E	05/28/2024	145	ELECTROTEK INC	\$508.39	O
66672	E	05/28/2024	147	ENTREPRISE BOURDEAU	\$425.60	O
66673	E	05/28/2024	158	FERNAND DENIS INC	\$1,073.50	O
66674	E	05/28/2024	163	FIRE SERVICE MANAGEMENT	\$382.51	O
66675	E	05/28/2024	171	FUTURE OFFICE PRODUCTS	\$1,574.51	O
66676	E	05/28/2024	180	GARAGE M.H BERCIER INC	\$142.35	O
66677	E	05/28/2024	202	J.B. MOBILE MECHANIC INC	\$27,899.42	O
66678	E	05/28/2024	225	GFL ENVIRONMENTAL INC	\$359.16	O
66679	E	05/28/2024	237	LAPLANTE CHEVROLET BUICK GMC LIMITED	\$2,936.04	O
66680	E	05/28/2024	255	LEROUX JEANNE	\$246.14	O
66681	E	05/28/2024	260	LES FINS BECS	\$195.49	O
66682	E	05/28/2024	264	LEVAC PROPANE INC	\$9,867.64	O
66683	E	05/28/2024	269	LOCATION SHALKA RENTAL LTD	\$283.40	O
66684	E	05/28/2024	281	EGIS CANADA LTD	\$4,097.78	O
66685	E	05/28/2024	289	MIKE'S WASTE DISPOSAL INC	\$49,802.52	O
66686	E	05/28/2024	300	TOWNSHIP OF RUSSELL	\$1,723.91	O

**The Nation Municipality/Municipalité de la Nation**  
**Accounts Payable Cheque Register Report - Caisse Populaire Nouvel-horizon Inc.-603910**  
**For The Date Range From 05/15/2024 To 05/28/2024**

**For All Vendors And For Outstanding, Cleared Cheques - Computer Generated, eCheque**

Cheque # / eCheque ID	Type	Date	Vendor	Name	Amount	Status
66687	E	05/28/2024	304	QUADIENT CANADA LTD.-DPOC	\$1,007.62	O
66688	E	05/28/2024	313	OMERS	\$97,954.56	O
66689	E	05/28/2024	323	PAPETERIE GERMAIN INC	\$64.86	O
66690	E	05/28/2024	359	PUROLATOR COURRIER LTD	\$797.34	O
66691	E	05/28/2024	364	RAPCO EQUIPMENT INC	\$111.19	O
66692	E	05/28/2024	398	SIMO MANAGEMENT INC	\$9,119.10	O
66693	E	05/28/2024	400	SOLENO INC	\$2,388.83	O
66694	E	05/28/2024	402	SOUTH NATION CONSERVATION DE LA NATION SUD	\$36,797.00	O
66695	E	05/28/2024	405	SPROULE POWERLINE	\$1,502.51	O
66696	E	05/28/2024	414	STELM DIV. D'EMCO CORPORATION	\$2,228.36	O
66697	E	05/28/2024	443	TOWNSHIP OF ALFRED & PLANTAGENET	\$54,773.71	O
66698	E	05/28/2024	444	TRAITEMENT D'EAU DESFORGES	\$586.47	O
66699	E	05/28/2024	458	VIA RAIL CANADA INC	\$1,635.00	O
66700	E	05/28/2024	537	AUTO SELECT CASSELMAN	\$1,503.76	O
66701	E	05/28/2024	1168	POULIOT HUGO	\$200.00	O
66702	E	05/28/2024	1257	HETEK SOLUTIONS INC	\$791.00	O
66703	E	05/28/2024	1280	JOE JOHNSON EQUIPMENT	\$460.76	O
66704	E	05/28/2024	1405	ESI TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION INC	\$1,753.21	O
66705	E	05/28/2024	1523	ROBERT EXCAVATING	\$29,125.95	O
66706	E	05/28/2024	1773	A.D.R. DISTRIBUTION	\$306.44	O
66707	E	05/28/2024	1829	MAXI POWER ELECTRICAL SERVICES INC.	\$6,089.84	O
66708	E	05/28/2024	1853	PINE ENVIRONMENTAL SERVICES INC	\$1,847.10	O
66709	E	05/28/2024	1868	ULINE CANADA CORPORATION	\$1,577.24	O
66710	E	05/28/2024	1902	MATERIAUX PONT-MASSON RONA	\$29.33	O
66711	E	05/28/2024	2074	WSP CANADA INC.	\$632.80	O
66712	E	05/28/2024	2088	CASSELMAN TIRECRAFT	\$450.60	O
66713	E	05/28/2024	2108	TELMATIK	\$437.88	O
66714	E	05/28/2024	2421	MAXIM ENVIRONMENTAL AND SAFETY INC.	\$1,033.95	O
66715	E	05/28/2024	2423	W.O. STINSON & SON LTD.	\$27,842.47	O
66716	E	05/28/2024	3086	2341969 ONTARIO INC.	\$1,016.89	O
66717	E	05/28/2024	3214	DESCHAMPS, AMELIE	\$48.01	O
66718	E	05/28/2024	3218	AMAZON BUSINESS	\$914.15	O
66719	E	05/28/2024	3444	CARRUTHERS JANICE	\$1,682.43	O
66720	E	05/28/2024	3562	LES PARISIEN CONSTRUCTION LTD	\$3,906.75	O
66721	E	05/28/2024	3571	AL'S GRASS CUTTING	\$1,073.50	O

## Accounts Payable Cheque Register Report - Caisse Populaire Nouvel-horizon Inc.-603910

For The Date Range From 05/15/2024 To 05/28/2024

For All Vendors And For Outstanding, Cleared Cheques - Computer Generated, eCheque

Cheque # / eCheque ID	Type	Date	Vendor	Name	Amount	Status
BELL CANADA	E	05/28/2024	43	BELL CANADA	\$886.33	O
BELL CANADA	E	05/28/2024	46	BELL CANADA	\$3,303.28	O
BELL MOBILITY INC.	E	05/28/2024	47	BELL MOBILITY INC.	\$4,060.57	O
ENBRIDGE CONSUMER GAS	E	05/28/2024	146	ENBRIDGE CONSUMER GAS	\$106.86	O
ESSO BUSINESS CARD - ROAD-188890	E	05/28/2024	479	ESSO BUSINESS CARD - ROAD-188890	\$993.64	O
HYDRO ONE NETWORKS INC	E	05/28/2024	198	HYDRO ONE NETWORKS INC	\$237.84	O
RECEVEUR GENERAL DU CANADA	E	05/28/2024	366	RECEVEUR GENERAL DU CANADA	\$77,709.58	O
VISA DESJARDINS	E	05/28/2024	465	VISA DESJARDINS	\$30,318.42	O
WORKPLACE SAFETY & INSURANCE	E	05/28/2024	474	WORKPLACE SAFETY & INSURANCE	\$13,654.25	O

**TOTAL****\$894,646.06**

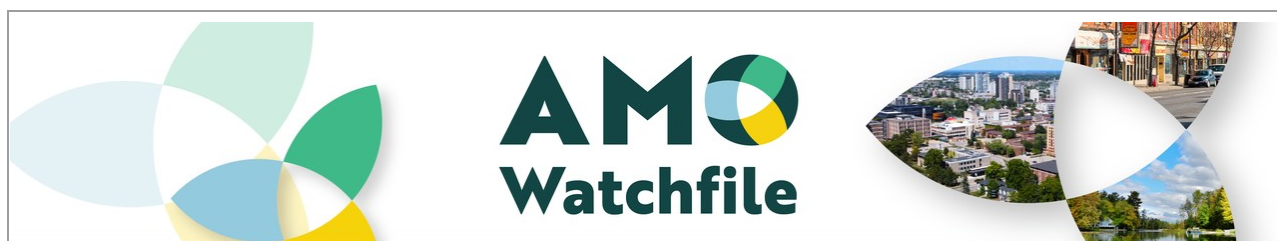
## Julie Langlois-Caisse

---

**From:** AMO Communications <communicate@amo.on.ca>  
**Sent:** 9 mai 2024 10:01  
**To:** Julie Langlois-Caisse  
**Subject:** Externe-External: AMO Watchfile - May 9, 2024

**ATTENTION:** Ce courriel provient de sources externes à l'organisation. Ne cliquez pas sur les liens ou n'ouvrez pas les pièces jointes à moins de reconnaître l'expéditeur et de savoir que le contenu est sûr.

**CAUTION:** This email comes from external sources of the organization. Do not click on links or open attachments unless you recognize the sender and know the content is safe.



May, 09 2024

### In This Issue

- Nominations open for AMO Board of Directors.
- Submit your application for the PJ Marshall Awards.
- Save the date - *Conservation Authorities Act* webinar.
- ERO posting: Development Charges.
- ERO posting: Land Use Planning matters under Bill 185.
- ERO posting: Newspaper Notice Requirements.
- ERO posting: Removing Barriers for Additional Residential Units.
- ERO posting: Municipal Planning Data Reporting Regulation.
- ERO posting: Streamlining Pipeline Relocation to support Transit.
- Fisheries and Oceans Canada (DFO) Lake Erie habitat restoration efforts.
- AMO 2024 delegation request forms launched!
- AMO members' guide to request, prepare for & participate in delegation meetings.
- Disability Inclusion Virtual Workshop.
- Cybersecurity workshop for Municipally Elected Officials.
- Councillor training - Refresh and refine your leadership, May workshop.
- Councillor workshops.
- Understanding Competing Human Rights - Upcoming workshop.
- Managing Communications During a Time of Crisis.
- Navigating Conflict Relationships: Transforming conflict into collaboration.
- Streetlogix makes asset management simple.
- Future of Aging Summit - May 15-17.
- Careers.

### AMO Matters

AMO is seeking candidates to serve on its Board of Directors. [Click here](#) for information on eligibility and nomination requirements. Elections will occur at the AMO Annual Conference in August.

The Peter J. Marshall Municipal Innovation Award celebrates municipal governments in Ontario that



implement new and innovative ways to make public services, facilities, and infrastructure better for Ontarians. View full details [here](#).

On June 14, Conservation Ontario and AMO will host a webinar on recent legislative and regulatory changes under the *Conservation Authorities Act*. Registration details coming soon.

### **Provincial Matters**

The Ministry of Municipal Affairs and Housing is seeking feedback on proposed changes to repeal the five-year DC phase in and reinstate certain costs as eligible for DCs. [Comments are open](#) until May 10, 2024.

The province has posted land use planning changes to be made under *Bill 185, Cutting Red Tape to Build More Homes Act* [for comment](#) until May 10, 2024.

The Ministry of Municipal Affairs and Housing is proposing to allow digital publication of public notices for certain land use and development charge by-laws where local newspapers are not available. [Comments are open](#) until May 10, 2024.

The Ministry of Municipal Affairs and Housing is seeking input on barriers to the development of additional residential units. [Comments are open](#) until May 10, 2024.

The Ministry of Municipal Affairs and Housing is proposing expanding the list of municipalities required to report municipal planning data, and to enhance the quality of the data provided. [Comments are open](#) until May 10, 2024.

The Ministry of Energy is proposing exempt energy infrastructure relocation from seeking leave to construct if the relocation supports priority transit. [Comments are open](#) until May 11, 2024.

### **Federal Matters**

If you are a municipality located in the Lake Erie watershed and interested in DFO's Fish and Fish habitat restoration initiative, contact [DFO](#) on how to participate in upcoming engagements.

### **Education Opportunities**

The Ministry of Municipal Affairs and Housing (MMAH) has launched the delegation forms to request your meetings at the 2024 AMO Annual Conference. Submit your delegation request by **June 7, 2024, 5:00pm EST**. [English Delegation Requests](#) | [French Delegation Requests](#).

The [AMO Guide to Delegation Meetings](#) provides information for you to consider what issues to focus on for your delegation meetings, what information you need to provide in your delegation forms and how to prepare for your delegation meetings. Make the most of your delegation meetings with this guide.

AMO Education has partnered with the Abilities Centre to deliver a workshop designed to enhance elected official understanding and approach to inclusion. Register for this important [Disability Inclusion June 5 workshop](#).

AMO has partnered with the Toronto Metropolitan University's (TMU) Rogers Cybersecure Catalyst to prepare elected officials in understanding cybersecurity and to make critical decisions related to preventing, preparing for, and responding to cyber security incidents. Register for the [June 12 Cybersecurity workshop](#) to learn how to prevent, prepare, and respond.

The Councillor Training interactive workshop delves into the key areas of your responsibility as an elected official in a forum where you can ask questions that you can't always raise locally. Register for the [May 14 Councillor Training workshop](#) today.

AMO is offering a number of education workshops focusing on the most integral aspects of municipal leadership and governance. For full information including workshop descriptions, dates and registration visit [amoeducation.ca](#)

As an elected municipal official we know the pressure you deal with is real and we are here to support you. AMO has developed [Advanced Councillor Training](#) in 3 sessions focused on core elements of leadership. Register for the [May 8 Session 1 workshop](#), [May 29 Session 2 workshop](#), and the [October 2 Session 3 workshop](#).

AMO and Hicks Morley have developed training to support municipal elected officials and council in understanding their obligations related to human rights and understanding how to manage seemingly competing human rights. Register for this important [Competing Rights May 23 workshop](#).

During times of crisis such as natural disasters or public disruption, municipally elected officials find themselves at the front line and facing the expectations of providing up to date and useful information to their communities. The [June 19 Managing Communications through Crisis workshop](#) is an opportunity to develop and enhance your approach to managing all aspects of crisis communications during and emergency. Join your colleagues to learn techniques for effective and proactive communications with community and media.

Having conflict-free and collaborative relationships can play a significant role in helping locally elected officials carry out your collective responsibilities as decision-makers of their communities. Learn how to accomplish this at the [June 26-27 Navigating Conflict Relationships workshop](#).

### **LAS**

Asset management software can be hard to use. The Streetlogix software, part of the [LAS Road & Sidewalk Assessment Service](#), is designed to be easy to use by different departments with varying needs. [Contact Jon-Erik](#) for a demo to see how it works.

### **Municipal Wire\***

The Future of Aging Summit in Toronto from May 15-17, 2024 will bring together policymakers and others focused on building age-friendly societies. See the speaker lineup and register at [agingsummit.ca](#).

### **Careers**

[Engineering Technologist, Traffic - City of Markham](#). Closing date: May 10.

[Supervisor of Planning - City of Cornwall](#). Closing date: May 16.

[Planner - City of Cornwall](#). Closing date: May 15.

[Zoning/Planning Examiner - King Township](#). Closing date: May 24.

[General Manager, Development Services and Engineering - City of Orillia](#). Closing date: May 24.

---

### **About AMO**

AMO is a non-profit organization representing almost all of Ontario's 444 municipal governments. AMO supports strong and effective municipal government in Ontario and promotes the value of municipal government as a vital and essential component of Ontario's and Canada's political system. Follow [@AMOPolicy](#) on Twitter!

---

### **AMO Contacts**

[AMO Watchfile](#) Tel: 416.971.9856

[Conferences/Events](#)

[Policy and Funding Programs](#)

[LAS Local Authority Services](#)

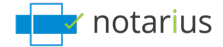
[MEPCO Municipal Employer Pension Centre of Ontario](#)

[ONE Investment](#)

[Media Inquiries](#)

[Municipal Wire, Career/Employment and Council Resolution Distributions](#)

---



---

\*Disclaimer: The Association of Municipalities of Ontario (AMO) is unable to provide any warranty regarding the accuracy or completeness of third-party submissions. Distribution of these items does not imply an endorsement of the views, information or services mentioned.

Association of Municipalities of Ontario

To unsubscribe, please [Opt Out](#)

155 University Ave Suite 800 | Toronto, ON M5H 3B7 CA

This email was sent to [jlanglois-caisse@nationmun.ca](mailto:jlanglois-caisse@nationmun.ca).

*To continue receiving our emails, add us to your address book.*

## Julie Langlois-Caisse

---

**From:** AMO Communications <communicate@amo.on.ca>  
**Sent:** 16 mai 2024 10:01  
**To:** Julie Langlois-Caisse  
**Subject:** Externe-External: AMO Watchfile - May 16, 2024

**ATTENTION:** Ce courriel provient de sources externes à l'organisation. Ne cliquez pas sur les liens ou n'ouvrez pas les pièces jointes à moins de reconnaître l'expéditeur et de savoir que le contenu est sûr.

**CAUTION:** This email comes from external sources of the organization. Do not click on links or open attachments unless you recognize the sender and know the content is safe.



May, 16 2024

### In This Issue

- AMO Board nominations open.
- Submit your application for the PJ Marshall Awards.
- Save the date - *Conservation Authorities Act* webinar.
- IPC Transparency Challenge.
- AMO 2024 Conference: Request delegation meetings by June 7.
- AMO members' guide to request, prepare for & participate in delegation meetings.
- Understanding Competing Human Rights - May 23 workshop.
- Advanced Councillor Training workshops.
- Disability Inclusion Virtual Workshop - June 5.
- Cybersecurity June 12 workshop for Municipally Elected Officials.
- Managing Communications During a Time of Crisis - June workshop
- Navigating Conflict Relationships: Transforming conflict into collaboration.
- Blog: The water service line to a resident's home erupts. Now what?
- Join a live discussion on Ontario Health & Safety challenges and opportunities.
- Canoe spring webinar on streamlining procurement.
- Careers.

### AMO Matters

Have you considered serving on AMO's Board? Participate in setting strategic objectives, policy and program initiatives, and the budget. [Click here](#) for more information.

The Peter J. Marshall Municipal Innovation Award celebrates municipal governments in Ontario that implement new and innovative ways to make public services, facilities, and infrastructure better for Ontarians. View full details [here](#).

On June 14, Conservation Ontario and AMO will host a webinar on recent legislative and regulatory changes under the *Conservation Authorities Act*. Registration details coming soon.

## Provincial Matters

Show and tell us how your transparency project or program is modern and innovative, improves government transparency creatively, and has a solid positive impact for Ontarians. [Submissions](#) due May 31.

## Education Opportunities

The Ministry of Municipal Affairs and Housing (MMAH) has launched the delegation forms to request your meetings at the 2024 AMO Annual Conference. Submit your delegation request by **June 7, 2024, 5:00pm EST**. [English Delegation Requests](#) | [French Delegation Requests](#).

The [AMO Guide to Delegation Meetings](#) provides information for you to consider what issues to focus on for your delegation meetings, what information you need to provide in your delegation forms and how to prepare for your delegation meetings. Make the most of your delegation meetings with this guide.

AMO and Hicks Morley have developed training to support municipal elected officials and council in understanding their obligations related to human rights and understanding how to manage seemingly competing human rights. Register for this important [Competing Rights May 23 workshop](#).

As an elected municipal official we know the pressure you deal with is real and we are here to support you. AMO has developed [Advanced Councillor Training](#) focused on core elements of leadership. Register for the [May 29 Strategic Thinking, Planning and Leading workshop](#), and the [October 2 Community Engagement Strategic Approaches workshop](#).

AMO Education has partnered with the Abilities Centre to deliver a workshop designed to enhance elected official understanding and approach to inclusion. Register for this important [Disability Inclusion June 5 workshop](#).

AMO has partnered with the Toronto Metropolitan University's (TMU) Rogers Cybersecure Catalyst to prepare elected officials in understanding cybersecurity and to make critical decisions related to preventing, preparing for, and responding to cyber security incidents. Register for the [June 12 Cybersecurity workshop](#) to learn how to prevent, prepare, and respond.

During times of crisis such as natural disasters or public disruption, municipally elected officials find themselves at the front line and facing the expectations of providing up to date and useful information to their communities. The [June 19 Managing Communications through Crisis workshop](#) is an opportunity to develop and enhance your approach to managing all aspects of crisis communications during and emergency. Join your colleagues to learn techniques for effective and proactive communications with community and media.

Having conflict-free and collaborative relationships can play a significant role in helping locally elected officials carry out your collective responsibilities as decision-makers of their communities. Learn how to accomplish this at the [June 26-27 Navigating Conflict Relationships workshop](#).

## LAS

We often take for granted the infrastructure around constituents' homes, until something goes wrong. [What can your residents do](#) if water was spewing from their driveway due to a damaged water line?

Our Occupational Health and Safety Management digital service partner invites you to attend a [live symposium](#) on health and safety, in Markham on May 30.

Canoe's [spring webinar series](#) wraps up next week - May 23 at 11am. Procurement expert Stephanie Dion shares her insights on how to do group procurement and comply with trade agreements. [Register here](#) to attend.

## Careers

[Integrity Commissioner - City of Toronto](#). Closing Date: June 10, 2024.

[Fitness Coordinator - City of Orillia](#). Closing Date: May 24, 2024.

[Deputy Chief Building Official - Township of The Archipelago](#). Closing Date: June 3, 2024.

[Coordinator, Environmental Services - City of Windsor](#). Closing Date: May 21, 2024.

[Manager - Capital Planning and Corporate Asset Management - Region of Durham](#). Closing Date: May 21, 2024.

---

#### About AMO

AMO is a non-profit organization representing almost all of Ontario's 444 municipal governments. AMO supports strong and effective municipal government in Ontario and promotes the value of municipal government as a vital and essential component of Ontario's and Canada's political system. Follow [@AMOPolicy](#) on Twitter!

---

#### AMO Contacts

[AMO Watchfile](#) Tel: 416.971.9856

[Conferences/Events](#)

[Policy and Funding Programs](#)

[LAS Local Authority Services](#)

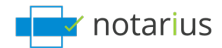
[MEPCO Municipal Employer Pension Centre of Ontario](#)

[ONE Investment](#)

[Media Inquiries](#)

[Municipal Wire, Career/Employment and Council Resolution Distributions](#)

---



---

\*Disclaimer: The Association of Municipalities of Ontario (AMO) is unable to provide any warranty regarding the accuracy or completeness of third-party submissions. Distribution of these items does not imply an endorsement of the views, information or services mentioned.

Association of Municipalities of Ontario

To unsubscribe, please [Opt Out](#)

155 University Ave Suite 800 | Toronto, ON M5H 3B7 CA

This email was sent to [jlangois-caisse@nationmun.ca](mailto:jlangois-caisse@nationmun.ca).

To continue receiving our emails, add us to your address book.

# Flambées en cours

Prenez note qu'une flambée est en cours dans les établissements suivants.

**Format de la date** : année-mois-jour

**DATE**: 2024-05-21

ÉTABLISSEMENT	LIEU	TYPE DE FLAMBÉE	ORGANISME IDENTIFIÉ	SIGNALÉ RAPPORTÉ	DATE DE LA FIN DE LA FLAMBÉE	DERNIÈRE MISE À JOUR
Champlain Long Term Care	L'Orignal	Respiratoire	COVID-19	2024-05-16		2024-05-16
Jardins Belle Rive	Rockland	Respiratoire	COVID-19	2024-05-14		2024-05-14
Russell Meadows Retirement Home	Russell	Entérique	Inconnu	2024-05-06	2024-05-15	2024-05-15
Pinecrest Nursing Home	Plantagenet	Entérique	Inconnu	2024-05-06	2024-05-13	2024-05-13
Heartwood LTC	Cornwall	Respiratoire	Influenza B	2024-05-06	2024-05-09	2024-05-09
St Joseph Continuing Care Centre	Cornwall	Respiratoire	Parainfluenza	2024-05-02	2024-05-07	2024-05-07
Caessant Care	Bourget	Entérique	Inconnu	2024-04-28	2024-05-06	2024-05-06
Residence Prescott-Russell	Hawkesbury	Entérique	Inconnu	2024-04-22	2024-05-03	2024-05-03
Residence Prescott-Russell	Hawkesbury	Respiratoire	Coronavirus/Rhinovirus	2024-04-22	2024-05-02	2024-05-02
Pinecrest Nursing Home	Plantagenet	Respiratoire	COVID-19	2024-04-10	2024-05-06	2024-05-06

## Définition d'une écloison de COVID-19 dans un établissement

Depuis mai 2023, la définition d'une écloison de COVID-19 dans un établissement consiste de la présence d'au moins deux cas confirmés parmi les résidents/patients, reliés par un lien épidémiologique (ex. un même étage ou unité), chacun ayant un test PCR OU un test moléculaire rapide OU un test antigène rapide positif dans une période de 7 jours où il est raisonnable de croire que l'infection s'est développée dans le milieu.

## Activité grippale dans la région

Il y a des cas sporadiques d'influenza A et B signalé dans la région.

- [Cliquer ici pour connaître l'activité grippale dans la province](#)
- [Cliquer ici pour connaître l'activité grippale au pays.](#)

- [Cliquez ici pour retourner à la page précédente.](#)
- [Cliquez ici pour retourner à la page d'accueil.](#)



May 06, 2024

SENT VIA E-MAIL

Andrea Fisher, Clerk  
The Town of Goderich  
57 West Street  
Goderich, Ontario  
N7A 2K5

Dear Clerk Fisher,

**RE: Township of Manitouwadge Resolution – Review of the Ontario Works and Ontario Disability Support Program Financial Assistance Rates**

Please be advised that at its regular meeting held on Wednesday, May 1, 2024, the Council of the Corporation of the Township of Manitouwadge passed and endorsed the attached resolution concerning the Town of Goderich's resolution regarding a review of the Ontario Works and Ontario Disability Support Program financial assistance rates.

Should you require any additional information, please do not hesitate to contact me.

Many thanks,

Joleen Keough  
Clerk/Deputy CAO  
The Township of Manitouwadge

CC: Premier Doug Ford  
Hon. Paul Calandra  
MPP Lisa Thompson, Huron–Bruce  
Hon. Sylvia Jones  
Association of Municipalities of Ontario  
Ontario Municipal Social Services Association  
Ontario Municipalities



THE CORPORATION OF THE TOWNSHIP OF MANITOUWADGE

May 01, 2024

Session No. 2024- 122

Moved by: TR

Seconded by: B. Hayes

**RESOLVED THAT:** The Town of Goderich's resolution regarding a review of the Ontario Works and Ontario Disability Support Program financial assistance rates be received and endorsed.

Recorded Vote	FOR	AGAINST
Councillor Kathy Hudson		
Councillor Coady Keough		
Councillor Braden Kotyk		
Councillor Tonilynn Ruff		
Mayor Jim Moffat		

CARRIED  DEFEATED

[Signature]  
Mayor Jim Moffat



**The Corporation of the Town of Grimsby  
Administration**

Office of the Town Clerk

160 Livingston Avenue, Grimsby, ON L3M 0J5

**Phone:** 905-945-9634 Ext. 2171 | **Fax:** 905-945-5010

**Email:** [vsteele@grimsby.ca](mailto:vsteele@grimsby.ca)

April 23, 2024

SENT VIA E-MAIL

Andrea Fisher, Clerk  
The Town of Goderich  
57 West Street  
Goderich, Ontario  
N7A 2K5

Dear: Clerk Fisher,

**RE: Town of Goderich Resolution – Review of the Ontario Works and Ontario  
Disability Support Program Financial Assistance Rates**

Please be advised that the Council of the Corporation of the Town of Grimsby at its meeting held on April 15, 2024, passed, and endorsed the following resolution:

**Moved:** Councillor Korstanje

**Seconded:** Councillor DiFlavio

Resolved that the Town of Goderich's resolution regarding a review of the Ontario Works and Ontario Disability Support Program financial assistance rates be received and endorsed.

If you require any additional information, please let me know.

Regards,

Victoria Steele  
Town Clerk

CC: Premier Doug Ford  
Hon. Paul Calandra  
MPP Lisa Thompson, Huron–Bruce  
Hon. Sylvia Jones  
Association of Municipalities of Ontario  
Ontario Municipal Social Services Association  
Ontario Municipalities

---

Wednesday, April 10, 2024

Catalina Blumenberg  
Clerk  
Prince Edward County  
332 Picton Main Street  
Picton, Ontario  
K0K 2T0

SENT VIA EMAIL: [clerks@pecounty.on.ca](mailto:clerks@pecounty.on.ca)

RE: Town of Goderich Resolution – Review of the Ontario Works and Ontario Disability Support Program Financial Assistance Rates

---

Dear C. Blumenberg,

Please be advised of the following motion passed at the Monday, March 18, 2024, Goderich Town Council Meeting:

Moved By: Councillor Segeren

Seconded By: Councillor Kelly

**WHEREAS** poverty is taking a devastating toll on communities, undermining a healthy and prosperous Ontario, with people in receipt of Ontario Works and Ontario Disability Support Program being disproportionately impacted;

**WHEREAS** the cost of food, housing, medicine, and other essential items have outpaced the highest inflation rates seen in a generation;

**WHEREAS** people in need of social assistance have been legislated into poverty, housing insecurity, hunger, poorer health, their motives questioned, and their dignity undermined;

**WHEREAS** Ontario Works (OW) Financial Assistance rates have been frozen since 2018 (\$733 per month);

**WHEREAS** Ontario Disability Support Program (ODSP) benefit rates have been increased by 6.5 percent as of July 2023 to keep up with inflation, however even with the increase, ODSP rates still fall below their value in 2018 (\$1,376 when adjusted for inflation) and significantly below the disability-adjusted poverty line (\$3,091 per month);

**WHEREAS** OW and ODSP rates do not provide sufficient income for a basic standard of living and, as a result, hundreds of thousands of people across Ontario who rely on these programs live in poverty;

**WHEREAS** designated Service Managers are doing their part, but do not have the resources, capacity, or tools to provide the necessary income and health-related supports to people experiencing poverty; and

**WHEREAS** leadership and urgent action is needed from the Provincial Government to immediately develop, resource, and implement a comprehensive plan to address the rising levels of poverty in Ontario, in particular for those on Ontario Works and Ontario Disability Support Programs;

**THEREFORE BE IT RESOLVED THAT** the Town of Goderich requests the Provincial Government to urgently:

1. At least double Ontario Works and ODSP rates and index rates to inflation, answering calls already made by “Raise the Rates” campaign and the “Income Security Advocacy Centre”;
2. Commit to ongoing cost of living increases above and beyond the rate of inflation to make up for the years they were frozen;
3. Commit to jointly working between the Ministry of Children, Community, and Social Services and the Ministry of Health on the best methods of assessing client needs and then matching those in need to the services they require;

**AND FURTHER THAT** a copy of this resolution be sent to the Minister of Children, Community, and Social Services, the Minister of Health, the Minister of Municipal Affairs and Housing, the Association of Municipalities of Ontario, the Ontario Municipal Social Services Association, Huron County Social and Property Services, the Western Ontario Wardens Caucus, and all Ontario Municipalities.

**CARRIED**

If you have any questions, please do not hesitate to contact me at 519-524-8344 ext. 210 or [afisher@goderich.ca](mailto:afisher@goderich.ca).

Yours truly,



Andrea Fisher

The Town of Goderich  
57 West Street  
Goderich, Ontario  
N7A 2K5  
519-524-8344  
townhall@goderich.ca  
www.goderich.ca



---

Director of Legislative Services/Clerk  
/ar

cc. Premier Doug Ford [premier@ontario.ca](mailto:premier@ontario.ca)  
Hon. Paul Calandra [Paul.Calandra@pc.ola.org](mailto:Paul.Calandra@pc.ola.org)  
MPP Lisa Thompson, Huron–Bruce [lisa.thompsonco@pc.ola.org](mailto:lisa.thompsonco@pc.ola.org)  
Hon. Sylvia Jones [Sylvia.Jones@pc.ola.org](mailto:Sylvia.Jones@pc.ola.org)  
Association of Municipalities of Ontario [resolutions@amo.on.ca](mailto:resolutions@amo.on.ca)  
Ontario Municipal Social Services Association [dball@omssa.com](mailto:dball@omssa.com)  
Huron County Social and Property Services  
Western Ontario Wardens Caucus  
Ontario Municipalities

February 1, 2024

The Honourable Doug Ford  
Premier of Ontario  
Legislative Building, Queen's Park  
Toronto, ON M7A 1A1

Via Email: [premier@ontario.ca](mailto:premier@ontario.ca)

Dear Premier Ford:

**Re: Social and Economic Prosperity Review**

---

Please be advised that the Council of the Town of Hanover adopted the following resolution at their meeting of January 15, 2024 regarding the above noted matter;

**Moved by COUNCILLOR KOEBEL      Seconded by COUNCILLOR HOCKING**

**Whereas** current provincial-municipal fiscal arrangements are undermining Ontario's economic prosperity and quality of life;

**Whereas** nearly a third of municipal spending in Ontario is for services in areas of provincial responsibility and expenditures are outpacing provincial contributions by nearly \$4 billion a year;

**Whereas** municipal revenues, such as property taxes, do not grow with the economy or inflation;

**Whereas** unprecedented population and housing growth will require significant investments in municipal infrastructure;

**Whereas** municipalities are being asked to take on complex health and social challenges – like homelessness, supporting asylum seekers and addressing the mental health and addictions crises;

**Whereas** inflation, rising interest rates, and provincial policy decisions are sharply constraining municipal fiscal capacity;

**Whereas** property taxpayers – including people on fixed incomes and small businesses – can't afford to subsidize income re-distribution programs for those most in need;

**Whereas** the province can, and should, invest more in the prosperity of communities;

**Whereas** municipalities and the provincial government have a strong history of collaboration;

**Therefore be it resolved that** the Province of Ontario commit to undertaking with the Association of Municipalities of Ontario a comprehensive social and economic prosperity review to promote the stability and sustainability of municipal finances across Ontario;

**And further that** a copy of this motion be sent to the Minister of Municipal Affairs and Housing, and to the Association of Municipalities of Ontario.

**CARRIED**

Should you have any questions or concerns, please do not hesitate to contact the undersigned.

Respectfully,

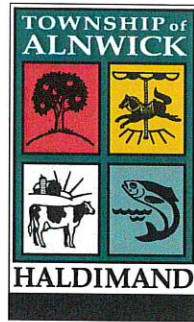
A handwritten signature in blue ink that reads "Tanya Patterson". The signature is written in a cursive, flowing style.

Tanya Patterson  
Deputy Clerk

/tp

cc: Hon. Steve Clark, Minister of Municipal Affairs and Housing  
Honourable Rick Byers, MPP Bruce-Grey-Owen Sound  
Association of Municipalities of Ontario  
Ontario Municipalities





May 9, 2024

Association of Municipalities of Ontario (AMO)  
155 University Avenue, Suite 800  
Toronto, ON M5H 3B7  
[amo@amo.on.ca](mailto:amo@amo.on.ca)

Dear Sir/Madam:

**RE: Resolution of Support – Request Province to Undertake with AMO a Comprehensive Review of Municipal Finances Across Ontario**

At its Regular Council meeting of February 13, 2024, the Council of the Township of Alnwick/Haldimand passed the following resolution:

**RES:20240213-24**

Moved by Deputy Mayor Joan Stover, seconded by Councillor Mike Ainsworth;

*"Whereas Council of the Township of Alnwick/Haldimand received letters from the Town's of Hanover and Orangeville supporting the province committing to the undertaking of a social and economic prosperity review; and*

*Whereas current provincial-municipal fiscal arrangements are undermining Ontario's economic prosperity and quality of life; and*

*Whereas nearly a third of municipal spending in Ontario is for services in areas of provincial responsibility and expenditures are outpacing provincial contributions by nearly \$4 billion a year; and*

*Whereas municipal revenues, such as property taxes, do not grow with the economy or inflation; and*

*Whereas unprecedented population and housing growth will require significant investments in municipal infrastructure; and*

*Whereas municipalities are being asked to take on complex health and social challenges – like homelessness, supporting asylum seekers and addressing the mental health and addictions crises; and*

*Whereas inflation, rising interest rates, and provincial policy decisions are sharply constraining municipal fiscal capacity; and*

*Whereas property taxpayers – including people on fixed incomes and small businesses – can't afford to subsidize income re-distribution programs for those most in need; and*

*Whereas the province can, and should, invest more in the prosperity of communities; and*

*Whereas municipalities and the provincial government have a strong history of collaboration;*

*Therefore, be it resolved that the Province of Ontario commit to undertaking with the Association of Municipalities of Ontario a comprehensive social and economic prosperity review to promote the stability and sustainability of municipal finances across Ontario; and*

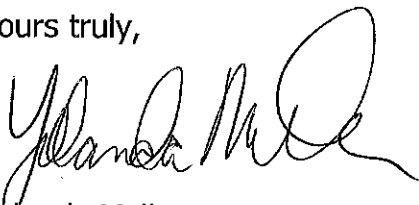
*Further be it resolved that Council direct the Deputy Clerk to send a copy of this resolution to the Association of Municipalities of Ontario (AMO), the Minister of Municipal Affairs and Housing, Premier Doug Ford, MPP David Piccini - Minister of Labour, Immigration, Training and Skills Development and all Ontario municipalities."*

CARRIED.

Please find attached the resolution from the Town's of Hanover and Orangeville as supporting documentation.

We respectfully submit the resolution and supporting documentation for your consideration.

Yours truly,



Yolanda Melburn  
Deputy Clerk

Encl.

Cc: Hon. Doug Ford, Premier of Ontario  
Hon. David Piccini, Minister of Labour, Immigration, Training and Skills Dev.  
Hon. Paul Calandra, Minister of Municipal Affairs and Housing  
All Ontario Municipalities

**Corporate Services**

January 26, 2024

**Re: Social and Economic Prosperity Review**

Please be advised that the Council of the Corporation of the Town of Orangeville, at its Regular Council Meeting held on January 22, 2024, approved the following resolution:

**WHEREAS current provincial-municipal fiscal arrangements are undermining Ontario's economic prosperity and quality of life; and**

**WHEREAS nearly a third of municipal spending in Ontario is for services in areas of provincial responsibility and expenditures are outpacing provincial contributions by nearly \$4 billion a year; and**

**WHEREAS municipal revenues, such as property taxes, do not grow with the economy or inflation; and**

**WHEREAS unprecedented population and housing growth will require significant investments in municipal infrastructure; and**

**WHEREAS municipalities are being asked to take on complex health and social challenges – like homelessness, supporting asylum seekers and addressing the mental health and addictions crises; and**

**WHEREAS inflation, rising interest rates, and provincial policy decisions are sharply constraining municipal fiscal capacity; and**

**WHEREAS property taxpayers – including people on fixed incomes and small businesses – can't afford to subsidize income redistribution programs for those most in need; and**

**WHEREAS the province can, and should, invest more in the prosperity of communities; and**

**WHEREAS municipalities and the provincial government have a strong history of collaboration; now**

**THEREFORE, BE IT RESOLVED THAT the Town of Orangeville requests the Province of Ontario commit to undertaking with the Association of Municipalities of Ontario a comprehensive social and economic prosperity review to promote the stability and sustainability of municipal finances across Ontario; and**

**FURTHER THAT a copy of this motion is sent to the Premier of Ontario, Doug Ford; the MPP, Sylvia Jones; and all municipalities in Ontario.**

**Carried.**

Yours truly,

*Raylene Martell*

Raylene Martell  
Town Clerk



# Corporation de la Municipalité de la Nation

Rapport d'audit remis au conseil municipal  
pour l'exercice terminé le 31 décembre 2023

COMMENCER

**BDO**



# À l'attention au conseil municipal de Corporation de la Municipalité de la Nation

Nous sommes heureux de vous remettre ce document qui met en lumière les résultats pertinents pour l'audit des états financiers de Corporation de la Municipalité de la Nation (la municipalité) pour l'exercice terminé le 31 décembre 2023.

Le document ci-joint présente notre approche à l'égard de votre audit et aborde, entre autres, les risques importants, la nature, l'étendue, le calendrier et les résultats de nos travaux d'audit, ainsi que les conditions de notre mission. Nous ferons également état des déficiences importantes du contrôle interne que nous aurions relevées au cours de notre audit et confirmerons notre indépendance.

Dans le cadre de notre audit, nous avons obtenu certaines déclarations de la direction, soit par la voie d'entretiens ou par écrit. Nous avons recueilli ces déclarations dans les documents de travail de l'audit.

Nous sommes impatients de discuter de notre document avec vous. Entre-temps, n'hésitez pas à communiquer avec nous si vous avez des questions ou des préoccupations.

Veillez agréer l'expression de nos sentiments les meilleurs.

BDO Canada s.r.l./LLP



# Table des matières

1	Responsabilités de l'auditeur	4
2	Aperçu de l'audit	7
3	Statut de l'audit	8
4	Constatations de l'auditeur	9
5	Questions relatives au contrôle interne	10
6	Écarts ajustés et non ajustés	11
7	Autres communications obligatoires	13
8	Notre méthode d'audit des états financiers	14
9	Votre audit : un exemple de notre orientation client	16
10	Ensemble d'outils d'audit de BDO	17
11	Ressources recommandées	19
12	Annexe	22



ENSEMBLE D'OUTILS D'AUDIT  
NUMÉRIQUES DE BDO

## APT Next Gen

Nous utilisons le logiciel et outil de documentation APT Next Gen pour sauver du temps, simplifier nos processus et réaliser des audits sans support papier.

**EN SAVOIR  
PLUS**

DÉCOUVRIR LA DIFFÉRENCE  
NUMÉRIQUE



# Responsabilités de l'auditeur : états financiers

Nous avons la responsabilité de formuler et d'exprimer une opinion sur les états financiers qui ont été préparés par la direction, avec la supervision des responsables de la gouvernance. L'audit des états financiers ne dégage pas la direction et les responsables de la gouvernance de leurs responsabilités. L'étendue de nos travaux, telle que confirmée dans notre lettre de mission, est définie ci-dessous :

- ▶ Présenter des conclusions importantes au conseil municipal, y compris les questions clés portant sur l'audit et la comptabilité, les faiblesses importantes du contrôle interne et les autres questions importantes découlant de nos travaux.
- ▶ Fournir des lettres de recommandations constructives et en temps opportun. Ceci inclura les déficiences du contrôle interne qui ont été relevées lors de notre audit.
- ▶ Effectuer des consultations relatives à la comptabilité, à et aux questions de présentation de l'information pendant l'exercice terminé.
- ▶ Collaborer avec la direction pour publier les états financiers en temps opportun.
- ▶ Relever et évaluer les risques d'anomalies significatives résultant de fraudes.
- ▶ Obtenir des éléments probants suffisants et appropriés concernant les risques d'anomalies significatives en raison de fraudes évalués, en élaborant et en mettant en œuvre des réponses appropriées.
- ▶ Fournir une réponse appropriée pour les cas de fraude ou les cas de fraude suspectés relevés pendant l'audit.





# Responsabilités de l'auditeur : risques de fraude

Nous sommes responsables de la planification et de la réalisation de l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et nous devons, à cet égard, exécuter les tâches suivantes :

- ▶ Identifier et évaluer les risques d'anomalies significatives résultant de fraudes;
- ▶ Obtenir des éléments probants suffisants et appropriés concernant les risques d'anomalies significatives en raison de fraudes évalués, en élaborant et en mettant en œuvre des réponses appropriées;
- ▶ Fournir une réponse appropriée pour les cas de fraude ou les cas de fraude suspectés relevés pendant l'audit.

La probabilité de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevée que celle d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion et d'autres stratagèmes subtils et soigneusement orchestrés visant à la dissimuler.

## Le rapport de l'auditeur



Notre méthode d'audit des états financiers

[NOTRE PROCESSUS](#)



# Responsabilités de l'auditeur : risques de fraude

Pendant notre audit, nous effectuerons des procédures d'évaluation des risques et des activités connexes afin d'acquérir une compréhension de l'entité et de son environnement, y compris les contrôles internes de la municipalité, afin d'obtenir des renseignements que nous utiliserons pour repérer les risques d'anomalies significatives en raison de fraudes. Nous nous renseignerons auprès de la direction concernant ce qui suit :

- ▶ Évaluation par la direction du risque que les états financiers puissent comporter des anomalies significatives résultant de fraudes, notamment la nature, la portée et la fréquence des procédures d'évaluation;
- ▶ Procédures mises en place par la direction pour identifier les risques de fraude dans la municipalité et y répondre, notamment les risques spécifiques de fraude qu'elle a identifiés ou qui ont été portés à son attention, ou les catégories d'opérations, les soldes de comptes ou les informations à fournir dans les états financiers qui sont susceptibles d'être exposés à un risque de fraude;
- ▶ Informations que la direction a communiquées, le cas échéant, aux responsables de la gouvernance sur les procédures mises en place pour identifier les risques de fraude dans Corporation de la Municipalité de la Nation et pour y répondre;
- ▶ Communication par la direction, le cas échéant, d'informations au personnel concernant sa vision des pratiques commerciales et du comportement éthique.

Nous n'avons pris connaissance d'aucune fraude ayant une incidence sur la municipalité. Si vous avez connaissance de cas de fraudes avérées, suspectées ou alléguées, veuillez nous en informer.

## Aperçu de l'audit

### Seuil de signification

Nous avons déterminé que le seuil de signification est de 800 000\$ pour l'exercice terminé le 31 décembre 2023.

Les anomalies sont considérées importantes lorsqu'on s'attend raisonnablement à ce qu'elles influencent les décisions que les utilisateurs prendront en se basant sur les états financiers.

Les jugements sur le seuil de signification tiennent compte des circonstances et incluent une évaluation des facteurs quantitatifs et qualitatifs, et ils peuvent être influencés par l'ampleur ou la nature d'une anomalie, ou une combinaison des deux.

Nous avons communiqué au conseil municipal toutes les anomalies corrigées et non corrigées au cours de notre audit, exception faite de celles que nous avons déterminées comme étant « manifestement négligeables ».

Nous invitons la direction à corriger toutes les anomalies identifiées au cours du processus d'audit.

### Notre indépendance



Nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes et nous n'avons connaissance d'aucune relation entre Corporation de la Municipalité de la Nation et notre cabinet qui peut raisonnablement être considérée comme susceptible d'avoir des incidences sur notre indépendance.



# Statut de l'audit

Nous avons pratiquement achevé notre audit des états financiers de l'exercice terminé le 31 décembre 2023, en attendant l'achèvement des éléments suivants :

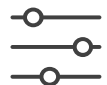
- ▶ Réception de la lettre d'affirmation de la direction signée
- ▶ Examen des événements postérieurs jusqu'à la date d'approbation des états financiers
- ▶ Approbation des états financiers par au conseil municipal

Nous avons effectué notre audit conformément aux Normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les objectifs de notre audit sont d'obtenir l'assurance raisonnable, mais non absolue, que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives.

# Constatations de l'auditeur

Dans le cadre de notre communication continue avec vous, nous sommes tenus de vous faire part de nos points de vue sur les aspects qualitatifs importants des méthodes comptables de la municipalité y compris les politiques, les estimations comptables et la présentation de l'information des états financiers. Nous sommes enthousiastes à l'idée d'explorer ces sujets en profondeur et de répondre à vos questions. Voici un résumé des principaux sujets de discussion :

Postes des états financiers	Risques relevés	Constatations de l'auditeur
Comptabilisation des produits	Selon les normes d'audit canadiennes, les audits doivent comporter un risque important en matière de comptabilisation des produits.	Nous avons analysé les politiques de constatation et la façon dont elles sont appliquées dans les opérations quotidiennes de la municipalité.  Nous avons examiné les entrées de journal et les ajustements apportés aux revenus fiscaux et aux redevances d'usage et nous avons retracé aux avis.  Aucun problème n'a été soulevé.
Services aux employés résidents	Risque que les employés résidents manipulent leur propre taux de taxes municipales et redevances des usagers	Nous avons testé les taux de taxe utilisés et retracé à la preuve de paiement pour un échantillon d'employé résident dans la municipalité. Aucun problème n'a été soulevé
Dérogation des contrôles par la direction	Le dépassement des contrôles par la direction est un risque standard dans toutes les audits.	Nous avons examiné les entrées de journal tout au long de l'année.  Aucun problème n'a été soulevé.
Obligations liées à la mise hors services d'immobilisations	La norme NCSP 3280 est entrée en vigueur le 1 septembre 2022. La norme exige que la municipalité estime les couts liés aux obligations liées à la mise hors service d'immobilisations pour diverses immobilisations qui auront des coûts de mise hors de service à la fin de leur durée de vie.	Nous avons examiné le calcul préparé par la direction et fait le lien avec les pièces justificatives, le cas échéant. Nous nous sommes assurés que toutes les obligations liées à la mise hors de service d'immobilisations étaient incluses en discutant avec la direction. Nous avons également évalué la caractère raisonnable du processus suivi par la direction pour identifier les responsabilités potentielles. Aucun problème n'a été soulevé.



## Questions relatives au contrôle interne

Au cours de notre audit, nous avons effectué les procédures suivantes relatives à l'environnement de contrôle interne de la municipalité :

- ▶ Documentation des systèmes d'exploitation afin d'évaluer la conception et la mise en œuvre des activités de contrôle pertinentes à l'audit.
- ▶ Discussion sur les risques potentiels liés à l'audit avec la direction et prise en compte de ces risques.

Nous avons tenu compte des procédures pour déterminer l'étendue et la nature des procédures de corroboration requises.



Nous sommes tenus de vous signaler par écrit toute déficience importante dans les contrôles internes que nous avons repérée au cours de l'audit.

Une déficience importante désigne une déficience ou combinaison de déficiences des contrôles internes qui sont suffisamment préoccupantes pour nécessiter l'attention des responsables de la gouvernance.

L'audit exprime une opinion sur les états financiers de la municipalité. Par conséquent, il ne couvre pas tous les aspects des contrôles internes, mais seulement ceux qui sont pertinents à la préparation des états financiers et à la conception des procédures d'audit appropriées. Ces travaux n'ont pas été réalisés aux fins d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne.

Nous n'avons pas relevé de déficiences de contrôle qui, à notre avis, sont d'une importance significative qui mérite discussion.



# Écarts non ajustés

## Sommaire des écarts non ajustés

A part la sous-évaluation du passif potentiel de WSIB comme les années passées, aucune erreur non corrigée identifiée dans le cours de notre audit.



# Écarts ajustés

## Sommaire des écarts ajustés

Aucun écart ajusté identifié durant l'audit.



## Autres communications obligatoires

Les normes professionnelles exigent que les auditeurs indépendants communiquent certaines questions liées à l'audit aux responsables de la gouvernance. Outre les points communiqués dans la présente lettre, le tableau ci-joint résume ces communications additionnelles requises.

Question	Réponse de BDO
Incidence potentielle sur les états financiers de tous les risques importants et de toutes les expositions importantes, par exemple un litige en suspens, qui doivent être présentés dans les états financiers.	Aucun risque identifié
Des incertitudes importantes liées à des événements et à des conditions susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la municipalité à poursuivre son exploitation.	Aucun risque identifié
Les désaccords avec la direction au sujet des questions qui, individuellement ou collectivement, pourraient avoir une incidence importante sur les états financiers de la municipalité ou le rapport de l'auditeur.	Aucun désaccord identifié
Les questions concernant la non-conformité aux lois et règlements.	Aucune question identifiée
Des opérations importantes avec des parties liées qui ne sont pas dans le cours normal des activités et pour lesquelles la direction fait preuve d'un jugement solide en ce qui concerne l'évaluation ou l'information à présenter.	Aucune transaction de ce type identifiée
Les consultations de la direction auprès d'autres experts-comptables au sujet des questions importantes d'audit et de comptabilité.	Aucune consultation avec d'autres experts-comptables à propos de tels questions
Autres questions	Aucune autre question



# Notre méthode d'audit des états financiers : notre processus d'audit

## DÉTERMINATION ET ÉVALUATION DES RISQUES

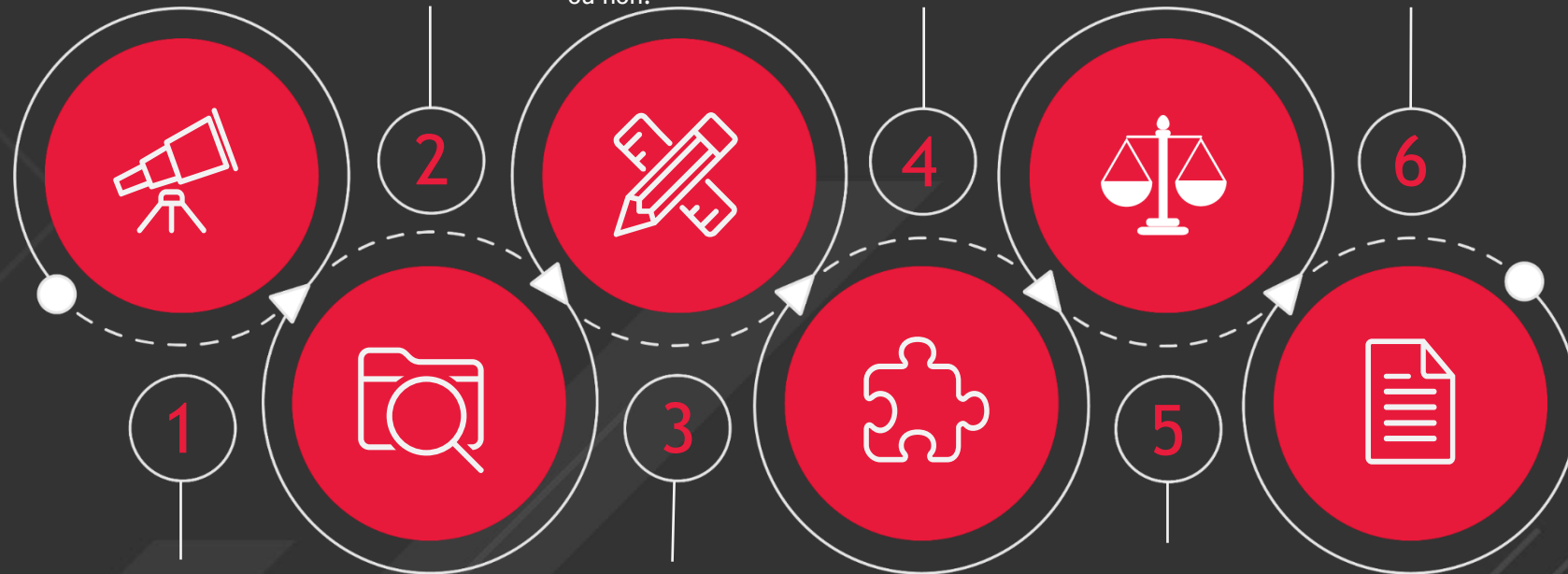
Nous mettons l'accent sur les postes des états financiers susceptibles de contenir des anomalies significatives en raison des risques auxquels vous êtes confrontés.

## OBTENTION D'ÉLÉMENTS PROBANTS

Nous mettons en œuvre des procédures d'audit tout en exerçant adéquatement notre esprit critique afin de conclure si les états financiers donnent une image fidèle ou non.

## COMMUNICATION

Nous communiquons notre opinion et les détails des questions sur lesquelles nous sommes tenus de nous prononcer.



### ÉTENDUE DE L'AUDIT

Nous effectuons un examen préliminaire afin de planifier l'audit, de déterminer le seuil de signification et de délimiter l'étendue de l'audit.

### ÉLABORER UN PROCESSUS D'AUDIT

Nous élaborons une stratégie d'audit appropriée nous permettant d'obtenir une assurance suffisante pour rédiger un rapport sur les états financiers.

### FORMULATION D'UNE OPINION

Nous déterminons si nous disposons de suffisamment d'éléments probants pour conclure que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives et nous examinons l'incidence des anomalies potentielles relevées.

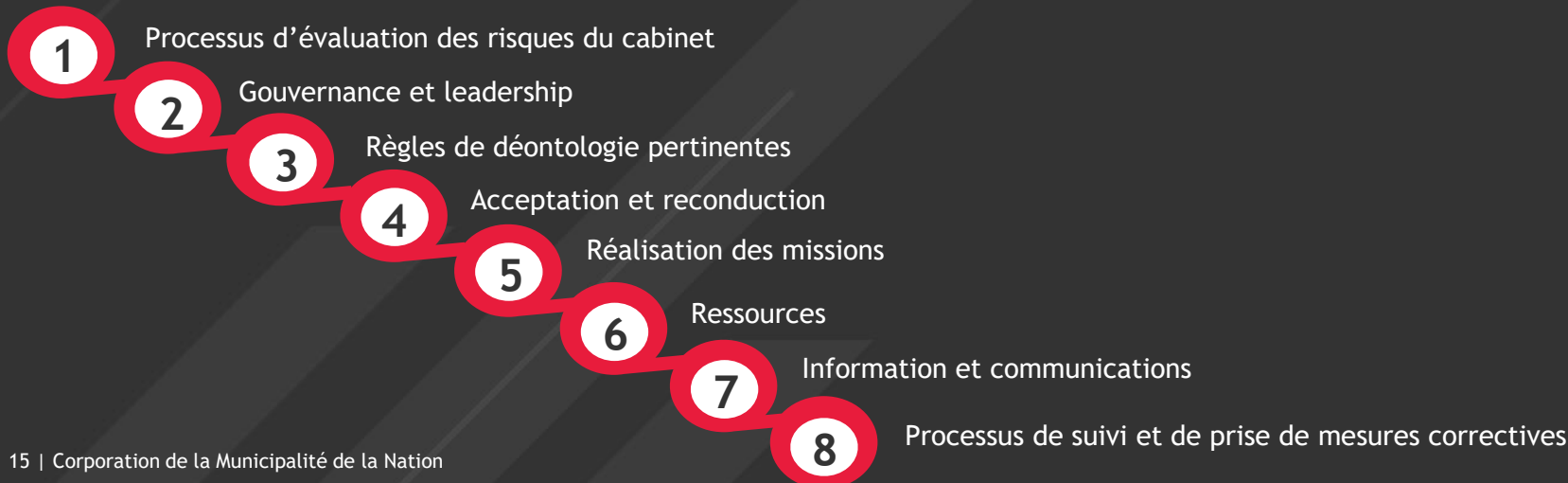


# Le système de gestion de la qualité du cabinet permet de réaliser de manière uniforme des missions d'audit de qualité

Le cabinet s'engage à maintenir des normes de qualité élevées en matière d'audit qui répondent aux attentes des parties prenantes et servent l'intérêt public. Il promeut une culture dans laquelle la qualité des audits se trouve au cœur de la stratégie et des priorités. Tous les associés et membres du personnel professionnel sont tenus d'assurer la qualité des missions et de défendre l'éthique, l'attitude et les valeurs professionnelles.

Le cabinet a investi énormément d'heures et de ressources pour mettre en place et exploiter un système de gestion de la qualité qui respecte les exigences définies dans la Norme canadienne de gestion de la qualité 1 (« NCGQ 1 »), Gestion de la qualité par les cabinets qui réalisent des audits ou des examens d'états financiers, ou d'autres missions de certification ou de services connexes, publiée par le Conseil des normes d'audit et de certification. Ce système permet de veiller à ce que le cabinet et son personnel respectent les normes professionnelles ainsi que les exigences juridiques et réglementaires, réalisent des missions conformes et publient des rapports appropriés dans les circonstances.

Notre système de gestion de la qualité permet d'assurer une exécution uniforme des missions d'audit en concentrant les efforts sur huit composantes qui fonctionnent de manière cyclique et intégrée. Voici ces huit composantes :



## Norme de qualité en matière d'audit



### NCGQ 1

La qualité d'un audit repose non seulement sur les personnes qui le réalisent, mais aussi sur les systèmes qui le fondent. Les nouvelles règles de cette norme améliorent énormément la qualité des audits.

# Notre approche d'audit : répondre aux besoins

La structure du cabinet a été pensée de manière à disposer d'un associé pour six employés. Cela permet une facilité d'accès au personnel expérimenté et à l'associé principal tout au long de votre audit. Notre façon de faire permet à l'équipe d'acquiescer une bonne compréhension de votre organisation.

Notre processus d'audit se distingue de l'audit classique par le recours à des examens sur le terrain, dans le respect des normes de sécurité liées à la COVID-19. L'avantage de l'examen sur le terrain réside dans le fait que les décideurs finaux sont déjà sur place pour régler tout problème et achever le dossier.

Nous offrons une gamme complète de services ainsi que l'expertise d'un cabinet national. Nous ne perdons toutefois pas de vue notre appartenance aux communautés locales. La gamme complète de services que nous proposons est enrichie par une vaste connaissance des divers secteurs acquise en près de 100 ans d'expérience auprès des collectivités locales.



## Découvrez comment nous améliorons la qualité des audits



## Publication du Rapport sur la qualité des audits

Nos valeurs fondamentales concernent la qualité des audits, les mesures concrètes que nous prenons pour l'appuyer et les avancées que nous avons réalisées pour l'améliorer.

[Suivez notre évolution](#)





# Ensemble d'outils d'audit de BDO

Nos outils d'audit numériques permettent à nos équipes de mener des audits systématiques fondés sur les risques, autant au Canada qu'à l'échelle internationale, en faisant preuve d'une efficacité maximale et en perturbant le moins possible les activités et le personnel de nos clients.

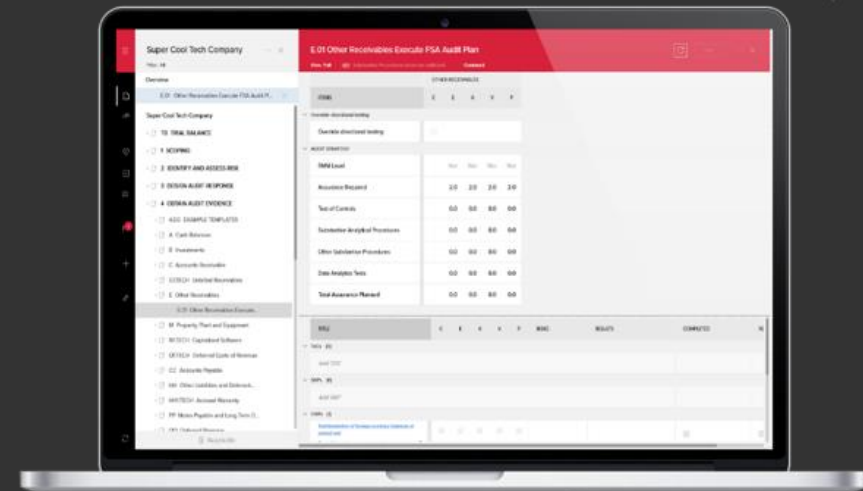
## APT Next Gen

Notre logiciel d'audit et outil de documentation, nommé « APT », fait partie intégrante de notre méthodologie d'audit. Nos professionnels utilisent APT pour concevoir et exécuter des procédures d'audit et des tests pertinents fondés sur les risques et reposants sur les Normes canadiennes d'audit (NCA) applicables, ainsi que pour tenir compte des objectifs et des circonstances propres à la mission et au secteur.

APT nous permet de réaliser un audit adapté à votre organisation, qu'il s'agisse d'un audit de petite ou de grande envergure; d'un audit complexe, ou simple.

Cet outil sophistiqué renforce également deux attributs fondamentaux de nos audits : la cohérence et la qualité. Le modèle de qualité que nous avons élaboré mesure nos résultats d'audit à l'aide d'indicateurs de qualité rigoureux et reflète notre indispensable philosophie en matière de qualité. Pour voir la qualité et la cohérence de nos audits à l'œuvre, il suffit de voir comment nos équipes partagent les pratiques d'audit les plus efficaces pour favoriser une amélioration continue.

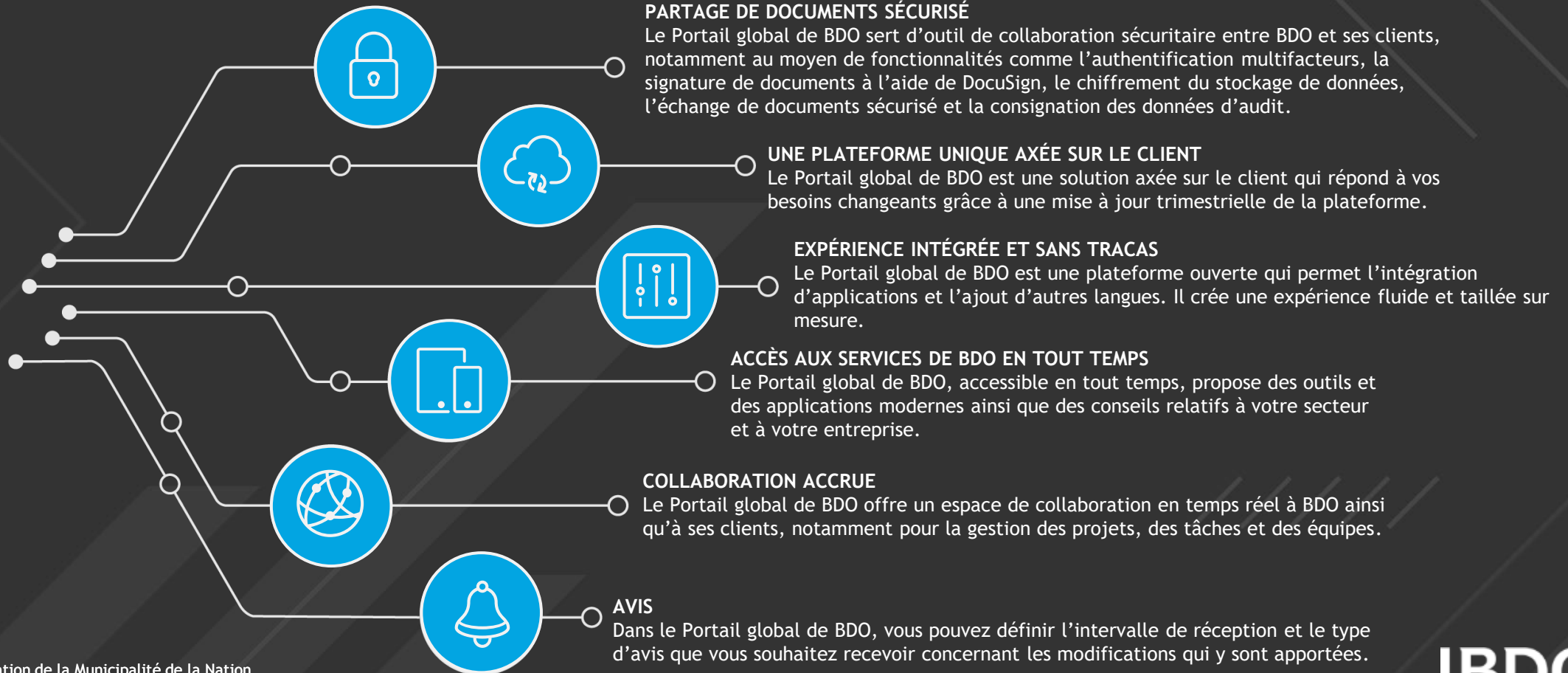
Grâce à une alliance stratégique avec Microsoft et à l'introduction d'une nouvelle technologie, cet outil mondial en infonuagique est désormais en mesure de simplifier et de cibler le processus d'audit de façon encore plus poussée pour les professionnels de BDO et leurs clients.





# Portail global de BDO

Le Portail global de BDO améliore votre expérience numérique avec vos conseillers du cabinet. Disponible en tout temps, le Portail vous permet d'accéder à l'entièreté des services, des outils, des applications et des informations pour collaborer aisément avec vos conseillers dans un environnement informatique flexible.



# Ressources recommandées

## Connaissances et perspectives à portée de main

### Principaux changements en matière de présentation de l'information financière



Lorsque les normes en matière d'information financière changent, vous devrez peut-être revoir votre façon de présenter les états financiers et de diriger l'organisation.

[VISITEZ NOTRE CENTRE DE CONNAISSANCES](#)

### Dernières astuces en fiscalité



Déclaration de revenus des sociétés, taxes de vente, prix de transfert, fiscalité internationale, programmes gouvernementaux : leur effet cumulatif influe grandement sur le résultat net de toute entreprise. Nous vous tenons informé des nouveautés en matière fiscale.

[RESTER À L'AFFÛT DES NOUVEAUTÉS EN FISCALITÉ](#)

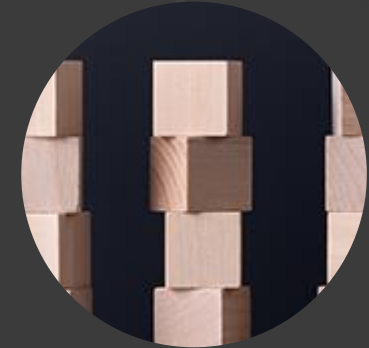
### Sujets d'actualité



Nous sommes une communauté de conseillers qui ont à cœur l'intérêt supérieur de leurs clients. C'est pourquoi nous restons à l'affût afin de vous faire part de nouvelles idées et perspectives à propos des principales tendances dans le monde des affaires.

[DÉCOUVRIR](#)

### Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations : Une approche pratique à l'égard du chapitre SP 3280



Cette publication décrit une démarche pratique pour l'application du chapitre SP 3280, notamment la détermination, la comptabilisation et l'évaluation d'une obligation ainsi que les différentes options dont peuvent se prévaloir les entités lors de la transition.

[LIRE L'ARTICLE](#)





# Pleins feux sur les facteurs ESG



Crise sanitaire internationale, mouvements sociaux, valeurs des actionnaires et des investisseurs, chaîne de valeur mondiale, transition énergétique, villes intelligentes, finances durables, tous ces événements mondiaux bouleversent l'écosystème des entreprises canadiennes.

Les normes ainsi que la réglementation évoluent rapidement pour tenir compte des objectifs des parties prenantes. Les entreprises, les investisseurs et les clients voient dans les considérations environnementales, sociales et de gouvernance (« ESG ») des indicateurs de réussite importants. Les informations financières et non financières sont de plus en plus imbriquées.

## Perspectives concernant les facteurs ESG



Des données sectorielles à votre portée

[Découvrir](#)



# Pleins feux sur le secteur public



## Des données sectorielles pour façonner vos activités

Chez BDO, nous aidons les gouvernements à créer des méthodes de travail plus efficaces en vue d'offrir de meilleurs résultats aux citoyens comme aux fonctionnaires. Que ce soit pour des solutions technologiques, l'élaboration de programmes, des services-conseils ou des services d'audit, notre équipe peut vous guider dans la prise de décisions stratégiques pour que vous puissiez concrétiser votre vision, vos objectifs et vos attentes en matière de responsabilité.

Perspectives à la une pour le secteur public



Ressources de soutien aux entreprises

[DÉCOUVRIR](#)

# Annexe

- ▶ Annexe A : Lettre de recommandations

# Annexe A : Lettre de recommandations



Tél: 613-237-9331  
Fax: 613-237-9779

www.bdo.ca  
Tél. : 613-237-9331

BDO Canada LLP  
180 Kent, Suite 1700  
Ottawa (Ontario)  
K1P 0B6  
BDO Canada LLP

Le 27 mai 2024

Corporation de la Municipalité de la Nation  
958 route 500 ouest  
Casselman (Ontario)  
K0A 1M0

À l'attention des membres du conseil

**Objet: Lettre de recommandations**

Au cours de notre mission d'audit des états financiers (les « états financiers ») de la Corporation de la Municipalité de la Nation pour l'exercice clos le 31 décembre 2023, nous avons fait des constatations susceptibles d'intéresser les membres du conseil.

L'objectif d'un audit est d'obtenir une assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'anomalies significatives et ne consiste pas à relever les éléments susceptibles d'intéresser la direction aux fins de l'acquittement de ses responsabilités. Par conséquent, un audit ne permet normalement pas de relever tous ces éléments.

Les constatations susceptibles d'intéresser la direction sont inclus à l'annexe 1.

La présente communication est rédigée uniquement pour informer le conseil municipal et ne doit pas servir à d'autres fins. Nous n'assumons aucune responsabilité quant à l'usage du présent document par un tiers.

Nous tenons à vous exprimer notre gratitude pour la coopération et l'assistance apportées par Nadia Knebel dans le cadre de l'audit réalisé.

Nous vous prions, mesdames et messieurs, de bien vouloir recevoir l'expression de nos sentiments les meilleurs,

Annik Blanchard, CPA, CA  
Associée  
BDO Canada s.r.l./LLP  
Comptables professionnels agréés, experts-comptables autorisés

**Annexe 1**

CONSTATATION	IMPACT	RECOMMANDATION
<b>Recommandations découlant de l'audit des systèmes et contrôles informatiques</b>		
Accès privilégié - CityWide, Online Banking et Asyst	BDO a noté que pour CityWide, Online Banking et Asyst, certains utilisateurs administratifs avaient des fonctions qui incluait le contrôle d'information financière. L'accès au niveau administratif permet aux utilisateurs d'avoir la possibilité de configurer de nouveaux utilisateurs et de configurer l'accès des utilisateurs, ainsi que d'exécuter des fonctions incompatibles au sein du système pour atteindre un objectif personnel.	L'accès administratif ne devrait être accordé qu'au personnel des technologies de l'information qui n'exerce pas de fonctions incompatibles.
<p><b>Réponse de la direction</b> : Quoiqu'il serait idéal que le personnel des TI prenne en charge les configurations et la gestion des usagers pour CityWide, les services bancaires en ligne, et Asyst, ceci n'est, pour l'instant, pas une option envisageable pour La Nation. Le département de TI se résume à une personne faisant principalement des tâches de TI (réseau, ordinateurs, programmation, etc.) et n'ayant aucune notion des besoins des usagers des programmes précédemment cités. Donc, le département des finances aurait à dicter les accès nécessaires et diriger la gestion des usagers. Si tel était le cas, les TI n'auraient dans les faits pas pris cette tâche en charge. De plus, les employées des finances qui gèrent présentement les accès et les employés dans ces applications/programmes, quoiqu'ils exercent des fonctions incompatibles, sont soit tenu par un code d'éthique professionnel et/ou redevable à la haute direction et au Conseil. Nous croyons que ceci réduit les risques de façon significative.</p>		



CONSTATATION	IMPACT	RECOMMANDATION
Vulnérabilité de mots de passe- Asyst et CityWide	BDO a noté que les mots de passe pour l'application CityWide n'ont pas d'exigences de complexités à respecter et que les paramètres de déconnexion/verrouillage sont insatisfaisants pour faire face aux tentatives de force brute. Aussi, BDO a noté qu'il n'y avait pas de paramètres obligatoires pour les applications Asyst et CityWide. Un manque de complexité du mot de passe pourrait entraîner un utilisateur non autorisé à deviner facilement un mot de passe et à accéder aux applications.	Des exigences de complexité des mots de passe doivent être mises en œuvre pour s'assurer que l'accès aux applications est bien sécurisé.
	<b>Réponse de la direction :</b> La municipalité reçoit ce point et n'est pas en désaccord. Cependant, il est bon de noter que les programmes ou applications cités sont des logiciels standards (« off the shelf softwares »). C'est-à-dire que La Nation n'a pas accès à personnaliser les logiciels. Donc, si le logiciel n'a pas d'exigences en termes de paramètres de sécurité quant aux mots de passe, La Nation ne peut pas en ajouter. Ceci dit, La Nation encourage ses employés à avoir des mots de passe sécuritaires (nombre de caractères, majuscules, minuscules, chiffres caractères spéciaux, etc.) mais nous ne pouvons pas faire le suivi des mots de passe de tous afin de s'assurer qu'ils se conforment à ce qui est encouragé (dû à la confidentialité et la sécurité).	
CONSTATATION	IMPACT	RECOMMANDATION
Accès pour nouveaux utilisateurs - CityWide, Asyst, Online Banking	BDO a noté que le processus de demande d'accès pour les nouveaux utilisateurs n'est pas entièrement documenté et formalisé pour CityWide, Asyst et Online Banking. Il y a un risque accru que des utilisateurs fictifs ou non autorisés se voient accorder un accès lorsque la documentation des accès pour chaque utilisateur est incomplète.	BDO recommande la mise en place d'une liste de contrôle pour l'embarquement des employés, qui précise le nom de l'employé, les détails d'accès et l'approbateur, ainsi que les applications par lesquelles l'accès doit être accordé.
	<b>Réponse de la direction :</b>  La Nation dispose d'une liste de vérification pour l'intégration, mais celle-ci sera améliorée pour inclure toutes les demandes d'accès aux logiciels ainsi qu'une trace des demandes du superviseur.	

CONSTATATION	IMPACT	RECOMMANDATION
<b>Accès des employés résiliés - CityWide, Asyst, Online Banking</b>	BDO a constaté que le processus de retrait de l'accès pour les utilisateurs résiliés n'est pas complètement documenté et formalisé pour CityWide, Asyst et la banque en ligne. Sans un processus formel, le risque de fraude augmente lorsque les utilisateurs ne sont pas supprimés en temps opportun. Les IDs peuvent être utilisés pour accéder aux applications.	BDO recommande la mise en place d'une liste de contrôle pour la sortie d'un employé résilié, dans laquelle indique l'employé, les détails de l'accès et l'approbateur, ainsi que les applications par lesquelles l'accès doit être supprimé.
	<b><u>Réponse de la direction :</u></b> La Nation envisage de mettre en place une liste de vérification de départ afin de suivre la suppression de l'accès des utilisateurs aux logiciels.	





## Rapport pour le Conseil

**Numéro du rapport:** Drainage 02-2024

**Sujet :** Demande d'entretien sur un drain municipal

**Préparé par :** Joanne Bougie-Normand, assistante du directeur des Travaux publics

**Révisé par :** Éric Leroux, surintendant de drainage

**Révisé par :** Pierre Leroux, directeur général

**Date de la réunion :** le 27 mai, 2024

## **Contexte**

Le département de drainage a reçu une demande pour un entretien sur un drain municipal.

## **Rapport**

L'entretien demandé par le propriétaire sur une partie Lot 17, concession 20 est sur le drain municipal Longtin situé dans l'ancien canton de Plantagenet Sud.

À la suite d'une visite sur les lieux, le surintendant de drainage recommande ce nettoyage.

## **Liens aux priorités**

Loi sur le drainage, L.R.O. 1990, chap. D.17 art. 74. - Référence : ENTRETIEN, RÉPARATION ET AMÉLIORATION

*Entretien d'installations de drainage et coût*

*74 Les installations de drainage construites en vertu d'un règlement municipal adopté aux termes de la présente loi ou d'une loi que celle-ci remplace, qui a trait à la construction ou à l'amélioration d'installations de drainage par voie d'une évaluation locale, sont entretenues et réparées par chacune des municipalités locales dont elles traversent le territoire, dans la mesure où ces installations de drainage sont situées dans les limites d'une telle municipalité. Les dépenses sont imputées à tous les biens-fonds et chemins situés en amont et qui ont fait l'objet d'une évaluation relativement à la construction ou l'amélioration des installations de drainage, proportionnellement à la répartition fixée dans le règlement municipal en vigueur y afférent. Dans le cas de chaque municipalité, la disposition relative à l'entretien ou la réparation des installations s'applique jusqu'à ce qu'elle soit modifiée ou fasse l'objet d'une décision à l'effet contraire à la suite du rapport de l'ingénieur ou d'un appel interjeté à son sujet.*

## **Considérations financières**

Les propriétés évaluées dans le drain sont en partie responsables des coûts des travaux selon le rapport d'ingénieur respectif.

## **Recommandation**

Qu'il soit résolu que le conseil municipal approuve sous l'article 74 de la Loi sur le drainage de l'Ontario 1990, Chapitre D.17 la demande d'entretien sur le drain municipal Longtin situé dans l'ancien canton de Plantagenet Sud.

## **Pièces jointes**

Carte de drains de l'emplacement

SOUTH PLANTAGENET AND CALEDONIA  
AUTREFOIS CANTON DE CAMBRIDGE,  
PLANTAGENET SUD ET CALEDONIA

UNITED COUNTIES OF P. & R.  
CONTÉES UNIS DE P. & R.

METRES 0 500 1000 1500 METRES

COURS D'EAU MUNICIPAUX  
DRAINAGE AREA  
ZONE DE DRAINAGE  
NATURAL WATER COURSE  
COURS D'EAU NATUREL  
MUTUAL AGREEMENT  
COURS D'EAU / DRAIN

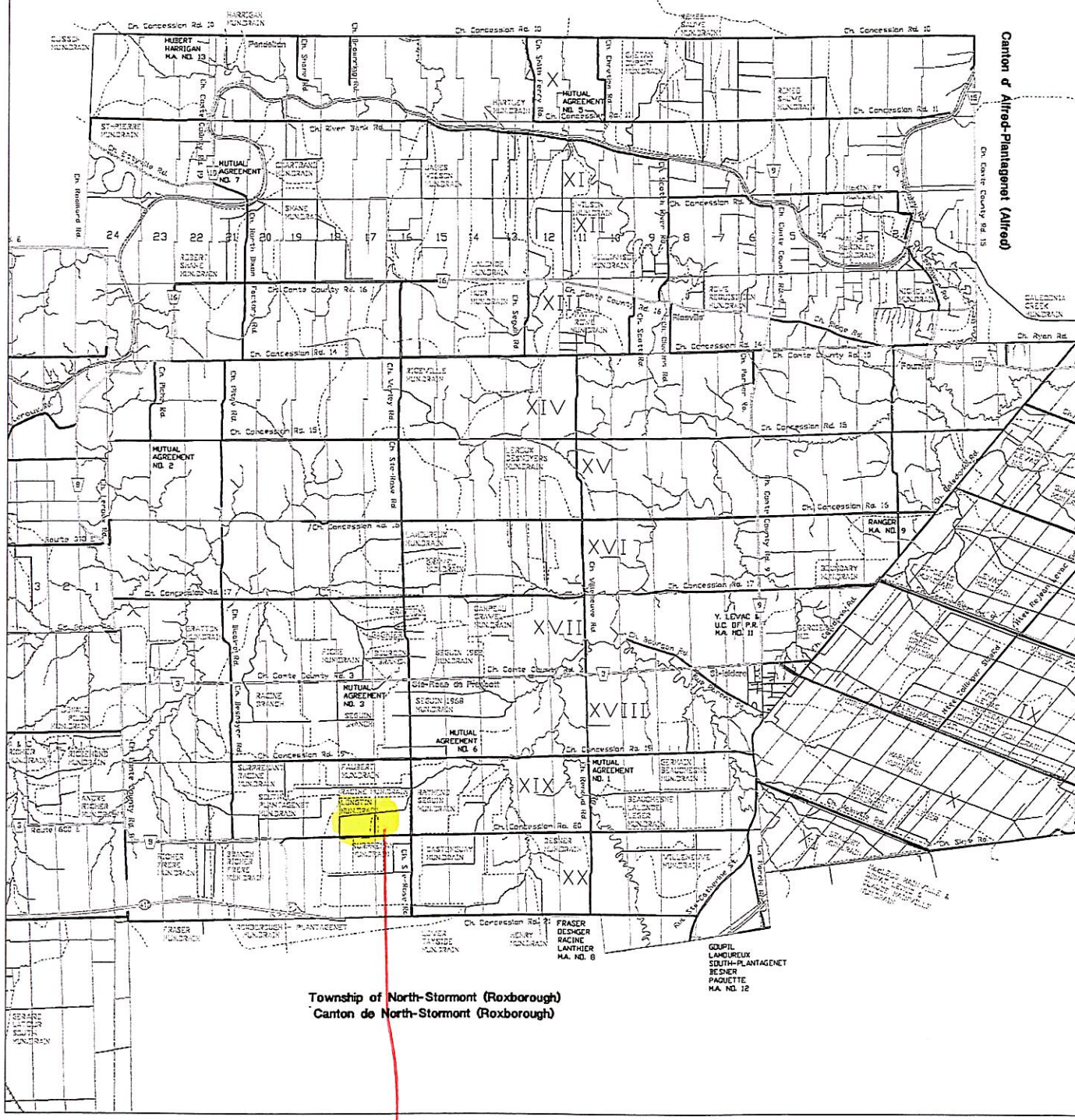
ACCORD MUTUEL

BASE MAP FOR THIS  
DRAWING WAS PROVIDED  
BY THE SOUTH NATION  
CONSERVATION AUTHORITY.

MAY 2008

MAP PREPARED BY:  
CARTE PREPARE PAR

Township of Alfred-Plantagenet (Plantagenet)  
Canton of Alfred-Plantagenet (Plantagenet)



*Longtin Mun. Drain*



## Rapport pour le Conseil

**Numéro du rapport:** Drainage 03-2024

**Sujet :** Demande d'entretien sur un drain municipal

**Préparé par :** Joanne Bougie-Normand, assistante du directeur des Travaux publics

**Révisé par :** Éric Leroux, surintendant de drainage

**Révisé par :** Pierre Leroux, directeur général

**Date de la réunion :** le 27 mai, 2024

## **Contexte**

Le département de drainage a reçu une demande pour un entretien sur le drain municipal Reynald Leduc

## **Rapport**

L'entretien demandé par les propriétaires sur une partie Lots 15-16-17-18, concession 1 est sur le drain municipal Reynald Leduc situé dans l'ancien canton de Caledonia.

À la suite d'une visite sur les lieux, le surintendant de drainage recommande ce nettoyage. Une étude de drainage confirmera où l'entretien doit commencer. Le terrain a été laissé dans un état très médiocre à la suite de l'extraction de terre noire près de l'extrémité d'où la propriété déjà identifiée pour un entretien. Le sol est constitué de tourbe très molle et un deuxième fossé a été creusé, supprimant l'accès au profil de drainage existant. Les castors nuisibles sont également une cause majeure de rétention d'eau dans ce drain.

## **Liens aux priorités**

Loi sur le drainage, L.R.O. 1990, chap. D.17 art. 74.- ENTRETIEN, RÉPARATION ET AMÉLIORATION  
*Entretien d'installations de drainage et coût*

*74. Les installations de drainage construites en vertu d'un règlement municipal adopté aux termes de la présente loi ou d'une loi que celle-ci remplace, qui a trait à la construction ou à l'amélioration d'installations de drainage par voie d'une évaluation locale, sont entretenues et réparées par chacune des municipalités locales dont elles traversent le territoire, dans la mesure où ces installations de drainage sont situées dans les limites d'une telle municipalité. Les dépenses sont imputées à tous les biens-fonds et chemins situés en amont et qui ont fait l'objet d'une évaluation relativement à la construction ou l'amélioration des installations de drainage, proportionnellement à la répartition fixée dans le règlement municipal en vigueur y afférent. Dans le cas de chaque municipalité, la disposition relative à l'entretien ou la réparation des installations s'applique jusqu'à ce qu'elle soit modifiée ou fasse l'objet d'une décision à l'effet contraire à la suite du rapport de l'ingénieur ou d'un appel interjeté à son sujet.*

## **Considérations financières**

Les propriétés évaluées dans le drain sont en partie responsables des coûts des travaux selon le rapport d'ingénieur respectif.

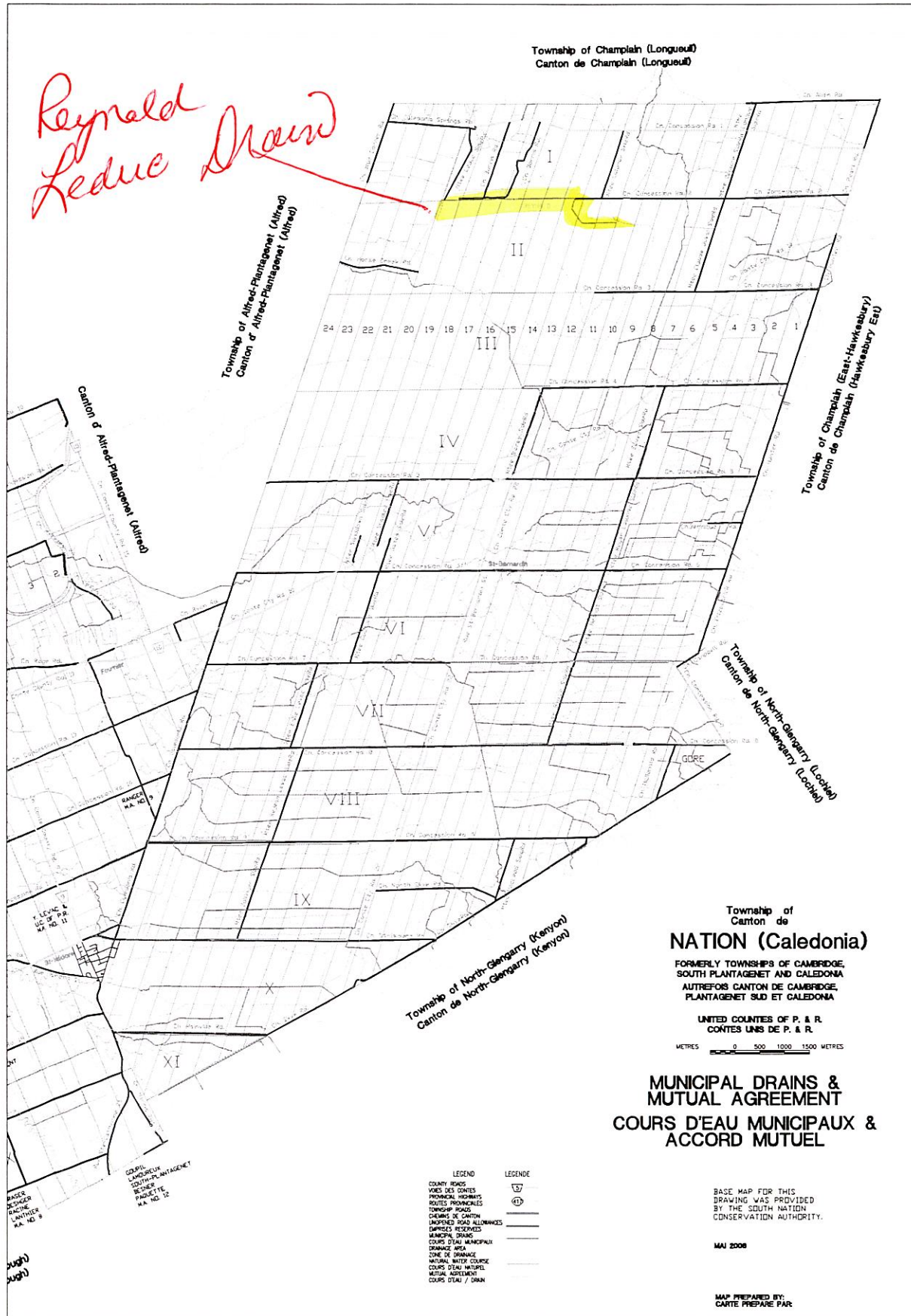
## **Recommandation**

Qu'il soit résolu que le conseil municipal approuve sous l'article 74 de la Loi sur le drainage de l'Ontario 1990, Chapitre D.17 la demande d'entretien des propriétaires sur une partie Lots 15-16-17-18, concession 1 pour le drain municipal Reynald Leduc situé dans l'ancien canton de Calédonia.

**Pièce jointe** - Carte de drains municipaux dans ancien canton de Calédonia



*Reynald Leduc (Draw)*





## **Rapport pour le Conseil**

**Numéro du rapport:** PLA-8-2024

**Sujet :** Changement de nom rue et de numéros civiques- Gauthier

**Préparé par :** Guylain Lafleche, Directeur du Service de l'aménagement du territoire

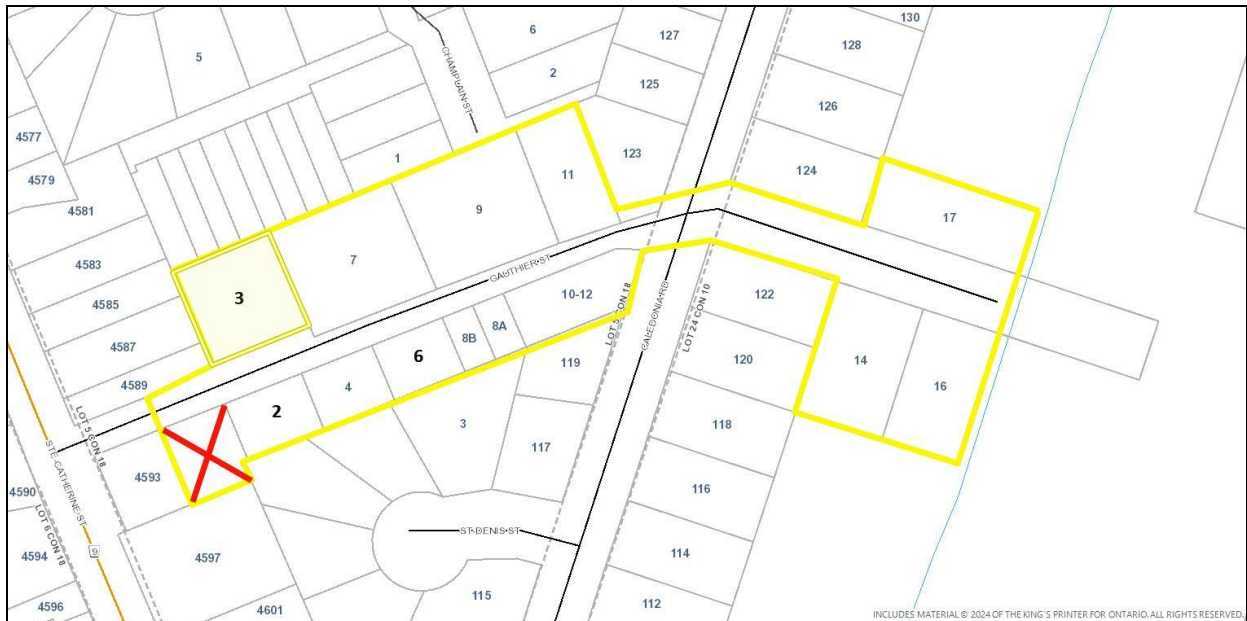
**Revisé par :**

**Date de la réunion :** 27 mai 2024

## INTRODUCTION :

En 2009, le service d'urbanisme a demandé au conseil de changer le nom de la rue Gauthier afin d'éviter toute confusion avec le cercle Gauthier à Saint-Bernardin. À l'époque, le conseil a décidé de ne pas procéder à ce changement.

Aujourd'hui, à la suite de l'aménagement de la rue Gauthier, le service d'urbanisme est confronté à un problème d'adressage civique. Ce problème est le manque de numéros possibles en raison de la portée réduite sur la rue Gauthier pour la propriété ci-dessous (X ROUGE).



## OPTIONS :

- 1 Changer la rue Gauthier en rue Bonneville et changer tous les numéros de la rue. Cela nous permettrait d'avoir suffisamment de numéros pour la nouvelle habitation et d'éviter toute confusion future entre la rue Gauthier et le cercle Gauthier à Saint-Bernardin.
- 2 Conserver la rue Gauthier et changer tous les numéros. Il n'y a pas assez de place devant le 2 rue Gauthier pour le nouveau jumelé. D'autre part, il y a toujours un risque de confusion.
- 3 Nous avons juridiction, mais il est contraire au bon sens d'ajouter les adresses 2 A-B-C-D pour le semi Benam et de donner 2E pour la maison existante à côté.

## RECOMMANDATION :

Le SAT recommande l'OPTION 1. Nous avons une ébauche du règlement à l'annexe 1.

Gyulain Lafleche, MCIP RPP

Directeur du SAT



**THE CORPORATION OF THE NATION MUNICIPALITY**

**BY-LAW NO. XX-2024**

**BEING** a By-Law of the Corporation of The Nation Municipality to change the name of certain roads.

**WHEREAS**, in order to avoid confusion for emergency services responding to dispatched calls, it is deemed prudent to change the name of certain roads from time to time;

**THEREFORE**; the Council of the Corporation of the Nation Municipality enacts as follows:

- 1- That the street located in the former Village of St-Isidore, now The Nation Municipality and shown on Schedule A of this By-law and known as "rue Gauthier Street" be changed to "rue Bonneville Street".
  
- 2- That a copy of this by-law be provided to the United Counties of Prescott-Russell Emergency Services and the Town of Hawkesbury Dispatch services upon receiving three readings and final approval.

**READ A FIRST AND SECOND AND THIRD TIME AND PASSED IN OPEN COUNCIL THIS 27th DAY OF MAY, 2024.**

---

**Francis Brière, Mayor**

---

**Aimé Roy, Clerk**





## **Rapport pour le Conseil**

**Numéro du rapport:** TP-09-2024

**Sujet :** Produit d'asphalte recyclé (PAR)

**Préparé par :** Joanne Bougie-Normand, assistante au directeur

**Révisé par :** Marc Legault, directeur des Travaux publics

**Révisé par :** Nadia Knebel, trésorière

**Révisé par :** Pierre Leroux, directeur général

**Date de la réunion :** 27 mai 2024

## Contexte

Encore cette année, le ministère des Transports entreprendra des travaux de construction sur l'autoroute 417 à la hauteur de la sortie 51 (St-Isidore). L'entrepreneur de ce projet est Green Infrastructure Partners Inc. (GIP).

## Rapport

L'entrepreneur (GIP) a offert de transporter gratuitement le produit d'asphalte recyclé (PAR) sur les chemins à partir de leur chantier de construction.

Grâce à l'opportunité de ce (PAR) gratuit, le département de la voirie pourrait améliorer la base des chemins comme proposés à un coût moindre que si nous devons acheter la totalité des matériaux nécessaires. Je recommande de faire les chemins suivants :

Quartier 1 :

- 1- Chemin Mainville - ID #: RD74, Asset # 2271
  - 500 m, classé très mauvais état
  - 2,500 mt de PAR ET 1,250 mt de 5/8"
  
- 2- Chemin Skye (Ouest du chemin de comté 22) – ID #: RD432, Asset # 10342
  - 2200 m, classé très mauvais état
  - 8,900 mt de PAR et 5,500 mt de 5/8"
  - Étant un chemin de frontière, le canton de Glengarry Nord a été approché pour partager les coûts à 50%. En entente de leur décision.
  
- 3- Chemin St-Isidore (Est du chemin de comté 22) – ID #: RD51, Asset #2252
  - 1500 m, classé très mauvais état
  - 7,500 mt de RAP et 3,750 mt de 5/8"

Provenant de l'inventaire, je propose de prendre 10,500 mt de roches @ 7,49 \$ pour faire la finition sur la surface et d'ajouter la dépense au budget 2025 (non financé pour l'année 2024).

## Considérations financières

Pour l'année en cours, il n'y a pas d'argent d'impliqué. Plutôt, plus de roches seront extraites de la carrière que prévue.

Compte G/L : 78 645,00 \$

N-4000-0802-0800

Carrière inventaire

## Politique d'achat

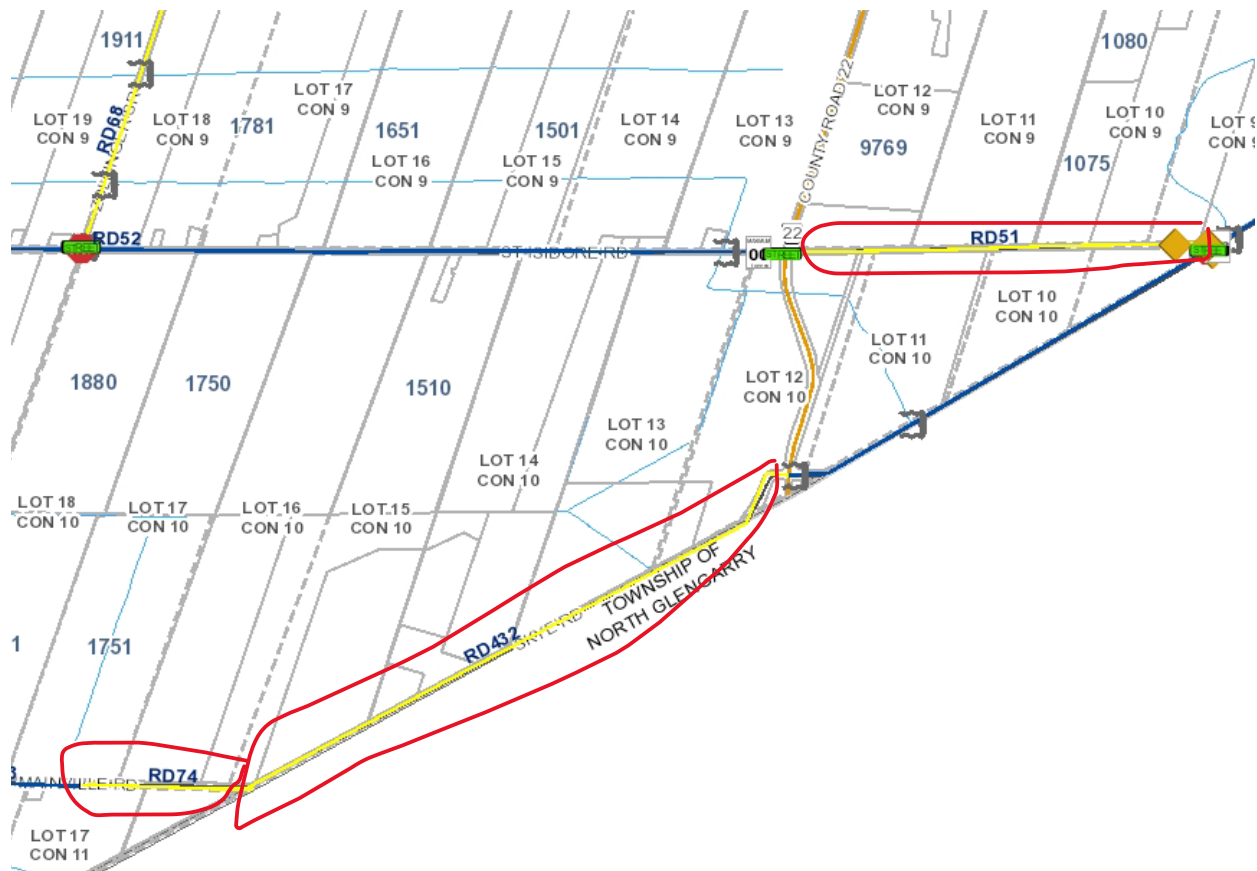
Ne s'applique pas

## Recommandation

Qu'il soit résolu que le Conseil accepte la recommandation présentée par le directeur des Travaux publics, Marc Legault que le département des Travaux publics soit autorisé à accepter le produit d'asphalte recyclé (PAR) livré et transporté gratuitement par Green Infrastructure Partners Inc. (GIP) sur les chemins Mainville RD74, Skye RD432 et St-Isidore RD51.

## Carte routière des emplacements

Quartier 1 :





## **Rapport au Conseil**

**Numéro de rapport :** RE-07-2024

**Subject:** Ententes avec le Groupe Communautaire de St-Albert

**Date de la réunion :** 27 mai 2024

**Préparé par :** Carol Ann Scott, directrice des loisirs

**Distribué et/ou collaboré avec :** Coordonnateur des communications et du marketing

**Approbation :** Pierre Leroux, directeur général

## **Recommandation**

Que le conseil examine et approuve les ententes pour le projet de patinoire de St-Albert et la murale du 150e anniversaire qui seront signées avec le Groupe communautaire de St-Albert. Que M. Pierre Leroux, directeur général, soit autorisé à signer les ententes.

## **Considérations financières**

GL N-7040-8045-3500. Le montant prévu du comité est de 55 000 \$ et a été inclus dans le budget pour le projet de la patinoire.

GL- N-7040-8051-7500. Approbation d'une dépense de 128 000 \$ dans le budget pour le projet de la patinoire.

Ne s'applique pas au projet de murale. Le Groupe Communautaire sera responsable à 100 % financièrement de l'achat, de l'installation et de l'entretien continu de la murale.

## **Contexte**

Révision et approbation des ententes avec Le Groupe Communautaire St-Albert pour le projet de la patinoire et la murale du 150e anniversaire.

## **Rapport**

Lors des séances budgétaires, le sous-comité des parcs du Groupe Communautaire St-Albert a mis de l'avant le projet de la patinoire. Ils ont le soutien de la communauté pour le projet et ont rempli les conditions de la politique sur l'infrastructure des parcs REC-2023-02 avec un don de 55 000 \$ pour le projet. Le projet est multigénérationnel et multisport et a été approuvé dans le budget 2024. Le projet sera géré par le service des loisirs avec la consultation du sous-comité du parc.

Le projet de la murale du 150e anniversaire a récemment été discuté et approuvé par le Conseil aux conditions énoncées dans l'entente.

## **Pertinence par rapport aux priorités**

Les ententes appuient et suivent l'objectif #17.4 Fonds de développement communautaire du Plan directeur des parcs et des loisirs et la politique sur l'infrastructure des parcs REC-2023-02. Le plan directeur des parcs et des loisirs recommande également de former des partenariats communautaires et de veiller à ce que nos infrastructures soient accessibles et multigénérationnelles.

## **Plan de communication**

Nous informerons le public la semaine précédant le début des travaux des projets et des dates d'achèvement prévues par des publications sur les médias sociaux et sur le site Web. Une fois les projets terminés, le service des loisirs et le Groupe communautaire de St-Albert coordonneront l'ouverture officielle et le dévoilement de la murale. Cela sera publié sur les médias sociaux, notre site Web et le public sera invité.

## **Pièces jointes**

Entente pour le projet de la patinoire de St-Albert

Entente pour la murale du 150e anniversaire



# Entente – Patinoire de St-Albert 2024

**Le Groupe Communautaire de St-Albert**

Et

**La Municipalité de La Nation**

Cette entente vise à confirmer les responsabilités de chaque partie pour le projet de patinoire à St-Albert.

Le coût estimé du projet est de 128 000 \$ (plus taxes).

## **Conditions générales du projet**

### **Conformité au Plan directeur des parcs et des loisirs et à la politique REC 2023-02**

- L'achat ou le remplacement d'infrastructures de loisirs doit soutenir les recommandations du Plan directeur des parcs et des loisirs et encourager l'utilisation intergénérationnelle et l'accessibilité.

*La patinoire est utilisée toute l'année par des personnes de tous âges, avec l'hiver offrant du patinage public gratuit et du hockey bottine. Pendant l'été, les terrains de pickleball sont très populaires auprès des adultes plus âgés, tandis que les personnes âgées de 20 à 50 ans peuvent rejoindre la ligue de hockey balle adulte. Tout le monde peut profiter des séances libres aux paniers de basketball.*

- Une consultation communautaire a été effectuée pour s'assurer que les besoins de la communauté sont satisfaits et que l'initiative est soutenue par la communauté.

*Le sous-comité du Parc de St-Albert du Groupe Communautaire a consulté la communauté et l'équipe des loisirs. Le projet a été bien accueilli et soutenu par la communauté.*

- Le président et le trésorier du partenaire communautaire doivent signer une entente avec la Municipalité pour le montant que le partenaire communautaire contribuera au projet.

*La présidente Julie Kervel et la secrétaire Pascale Prévost signeront le document. Remarque: Dans cette entente, la secrétaire remplacera le trésorier.*

- La Municipalité peut accorder une période maximale de deux ans au partenaire communautaire pour collecter des fonds (si ce n'est pas une année d'élection municipale).

*Le Groupe Communautaire de St-Albert versera les fonds d'ici décembre 2024, mais la date peut être prolongée jusqu'en décembre 2025, conformément à la politique.*

- Les contributions en nature peuvent être calculées dans le pourcentage de la contribution du partenaire communautaire jusqu'à un maximum de 50 % de la contribution attendue.

Exemple pour un projet de 50 000 \$ - la contribution totale est de 16 500 \$ mais 8 250 \$ peuvent être une contribution en nature de main-d'œuvre ou de matériel et le solde de 8 250 \$ une donation monétaire.

Les contributions en nature seront évaluées en fonction de devis comparables pour le coût de la main-d'œuvre ou du matériel et seront approuvées par la Municipalité.

*Aucune contribution en nature n'est prévue pour ce projet.*

## **Rôles et responsabilités**

### **Les responsabilités de la Municipalité de La Nation comprennent :**

- Consulter le Groupe Communautaire concernant le type de panneaux, clôtures, bancs avant de lancer l'appel d'offres.
- Diriger le projet qui comprend, sans s'y limiter, la publication de l'appel d'offres, l'évaluation des soumissions, la vérification des références et l'embauche de l'entrepreneur.
- Tenir le Groupe Communautaire informé des nouvelles découvertes, idées et progrès du projet.
- Maintenir et réparer les bandes et clôtures au besoin.

### **Les responsabilités du Groupe Communautaire de St-Albert comprennent :**

- Couvrir au moins 33 % du coût en capital du projet (avant TVH). Lors des réunions budgétaires de 2023, le Groupe Communautaire a accepté de collecter 55 000 \$ par le biais de collectes de fonds.
- Soumettre un plan d'affaires pour leur collecte de fonds qui sera approuvé par la Municipalité.
- Payer à la Municipalité de La Nation le montant convenu avant le 31 décembre 2025.

## **Calendrier du projet**

**Publication de l'appel d'offres :** juin 2024

**Embauche de l'entrepreneur :** juillet 2024

**Date de début du projet :** septembre 2024

**Date d'achèvement estimée :** septembre 2024

*Remarque : Les délais peuvent changer en fonction de la disponibilité de l'entrepreneur et des conditions météorologiques.*

## **Résolution des conflits**

Tout conflit découlant de cette entente sera résolu par la Municipalité de La Nation, qui aura le dernier mot. La décision de la Municipalité sera contraignante et définitive.

## **Révision et Amendments**

Cette entente peut être révisée et amendée avec le consentement mutuel des deux parties. Tout amendement doit être documenté par écrit et signé par les deux parties.

## **Signatures**

Les deux parties reconnaissent et attestent, par leurs signatures, qu'elles ont lu et compris toutes les clauses et responsabilités énoncées dans cette entente. Les deux parties acceptent de s'y conformer.

L'entente a été signée par les deux parties en ce jour \_\_\_\_, du mois de \_\_\_\_\_, 2024.

## **Groupe Communautaire de St-Albert**

---

Julie Keravel  
Présidente

---

Pascale Prévost  
Secrétaire

## **Municipalité de La Nation**

---

Pierre Leroux  
DG

# Entente – 150<sup>th</sup> Anniversary Mural St-Albert

**Le Groupe Communautaire de St-Albert**

Et

**La Municipalité de La Nation**

Cette entente vise à confirmer les responsabilités de chaque partie concernant l'installation et l'entretien de la muraille dans le parc Jean-Maurice Lavergne.

## **Conditions générales du projet**

### **Conformité au Plan directeur des parcs et des loisirs et à la politique REC 2023-02**

- L'achat ou le remplacement d'infrastructures de loisirs doit soutenir les recommandations du Plan directeur des parcs et des loisirs et encourager l'utilisation intergénérationnelle et l'accessibilité.

*La murale représente l'histoire et la culture de la communauté de St-Albert depuis nombreuse années. Elle est également visible et accessible à tous les visiteurs du parc. L'importance de la culture au sein de notre municipalité a été abordée dans le Plan directeur des parcs et loisirs.*

- Une consultation communautaire a été effectuée pour s'assurer que les besoins de la communauté sont satisfaits et que l'initiative est soutenue par la communauté.

*Cette initiative provient des groupes communautaires de St-Albert, ceux-ci prennent la direction de ce projet.*

- Le président et la trésorière du partenaire communautaire doivent signer une entente avec la Municipalité pour le montant que le partenaire communautaire contribuera au projet.

*La présidente Julie Kavel et la secrétaire Pascale Prévost signeront le document. Remarque: Dans cette entente, la secrétaire remplacera le trésorier.*

- La Municipalité peut accorder une période maximale de deux ans au partenaire communautaire pour collecter des fonds (si ce n'est pas une année d'élection municipale).

*Le coût total de la murale sera couvert par le Groupe Communautaire de St-Albert. La Municipalité de La Nation n'investira pas d'argent dans ce projet.*

## **Rôles et responsabilités**

### **Les responsabilités de la Municipalité de La Nation comprennent :**

- Approuver l'emplacement de la murale et les plans d'installation.
- Inspecter régulièrement la murale et signaler tout problème concernant la murale au Groupe Communautaire de St-Albert.
- Fournir un avis écrit au Groupe Communautaire de St-Albert si la murale est jugée dangereuse ou a été vandalisée.
- Aucune responsabilité financière pour la création, l'installation, les réparations futures, l'entretien ou le retrait de la murale.

### **Les responsabilités du Groupe Communautaire de St-Albert comprennent :**

- Soumettre un plan à la municipalité pour l'approbation de l'emplacement et de l'installation de la murale.
- S'assurer que la murale est sécuritaire et bien construite par un entrepreneur.
- Être responsable de tout l'entretien et des réparations pendant et après la construction de la murale.
- Être responsable des coûts de remplacement ou de démontage de la murale si elle est jugée dangereuse ou a été vandalisée.
- Payer 100 % des coûts pour la création et l'installation de la murale. Ainsi que tous les réparations et entretien futur de la murale.

## **Calendrier du projet**

**Publication de l'appel d'offres :** N/A

**Embauche de l'entrepreneur :** N/A

**Date de début du projet :** N/A

**Date d'achèvement estimée :** N/A

## **Résolution des conflits**

Tout conflit découlant de cette entente sera résolu par la Municipalité de La Nation, qui aura le dernier mot. La décision de la Municipalité sera contraignante et définitive.

## **Révision et Amendements**

Cette entente peut être révisée et amendée avec le consentement mutuel des deux parties. Tout amendement doit être documenté par écrit et signé par les deux parties.

## **Signatures**

Les deux parties reconnaissent et attestent, par leurs signatures, qu'elles ont lu et compris toutes les clauses et responsabilités énoncées dans cette entente. Les deux parties acceptent de s'y conformer.

L'entente a été signée par les deux parties en ce jour \_\_\_\_, du mois de \_\_\_\_\_, 2024.

## **Groupe Communautaire de St-Albert**

---

Julie Keravel  
Présidente

---

Pascale Prévost  
Secrétaire

## **Municipalité de La Nation**

---

Pierre Leroux  
DG



## **Rapport au Conseil**

**Numéro de rapport :** RE-08-2024

**Objet :** Complexe sportif -tarif fête d'anniversaire et projet pilote du mois d'août

**Date de la réunion :** 27 mai 2024

**Préparé par :** Carol Ann Scott, directrice des loisirs

**Distribué et/ou collaboré avec :** Coordonnateur des communications et du marketing

**Approbation :** Pierre Leroux, directeur général

## **Recommandation**

Que le conseil approuve le tarif spécial pour les forfaits 'anniversaire pour le complexe sportif pendant la saison estivale du 1er juin au 30 septembre 2024 ainsi qu'un projet pilote spécial pour le mois d'août.

## **Considérations financières**

Le tarif spécial pour les fêtes anniversaire est un moyen de générer des revenus pendant la saison morte. Moins de locations des terrains sont prévues pendant l'été et c'est la norme pour ce type d'installation. Offrir la possibilité de jouer au pickleball et au basket-ball dans le complexe attirera également différents utilisateurs dans l'installation et générera des revenus.

## **Contexte**

Approbation d'un tarif spécial pour les forfaits anniversaire offerts au Complexe sportif pendant les mois d'été et d'un projet pilote pour l'enlèvement d'une section du gazon artificiel au cours du mois d'août.

## **Rapport**

L'été dernier, le département a mis en place un tarif spécial pour les forfaits anniversaire pendant la saison morte. Ce forfait était très populaire pendant les mois d'été, lorsque les locations de terrains sont nettement inférieures.

Le tarif du forfait anniversaire pour 2024 est recommandé à 150 \$ plus taxes et comprendra :

3 heures de location de la salle GFL avec un maximum de 30 personnes  
1,5 heure de temps sur une section du terrain (ballons de soccer, ballons de football, frisbees et jeux divers fournis)

Le département aimerait également faire un projet pilote et enlever une section du gazon artificiel (environ 1/4) de l'un des terrains au cours du mois d'août. L'objectif serait d'installer des filets et des terrains de pickleball ainsi que des paniers de basket-ball sur le sol en ciment. Nous proposerons des heures de jeux libres pour le pickle ball et le basket-ball ainsi que des réservations de terrains.

## **Pertinence par rapport aux priorités**

L'objectif 17 : Financement du plan directeur des parcs et des loisirs recommande d'envisager un ajustement des coûts des tarifs en fonction du marché et de l'heure d'utilisation des installations. Les mois d'été sont la saison morte pour le complexe.

## **Communication Plan**

Nous annoncerons le tarif spécial anniversaire sur le site Web de la municipalité et ferons une publication Facebook la dernière semaine de mai et pendant les mois de juillet et août. La dernière semaine de juillet, nous afficherons la disponibilité des



terrains de pickleball et les heures d'ouverture pour du «drop in» basket-ball et pickle ball.



## Rapport au Conseil

**Numéro de rapport :** RE-09-2024

**Sujet :** Consultation publique murale d'aviation

**Date de la réunion :** 27 mai 2024

**Préparé par :** Carol Ann Scott, directrice des loisirs

**Distribué et/ou collaboré avec :** Coordonnatrice des communications et du marketing

**Approbation :** Pierre Leroux, directeur général. *En accord avec la recommandation basée sur le contenu de ce rapport.*

## **Recommandation**

Que le Conseil approuve la recommandation faite par le Comité directeur du patrimoine et de la culture de tenir une consultation publique le 17 juin 2024 à 18 h dans la salle du centre récréatif de St-Isidore pour discuter de la murale de l'aviation.

## **Considérations financières**

Aucun fonds n'est actuellement assigné au projet dans le budget 2024. Il y aura un petit coût d'environ 50 \$ (GL N7100-4050-4050) pour la consultation publique pour l'achat des rafraîchissements.

## **Contexte**

Approbation de la recommandation du comité directeur du patrimoine et de la culture de tenir une assemblée publique de consultation sur la murale de l'aviation au Centre récréatif de St-Isidore.

## **Rapport**

En novembre 2023, le rapport RE-21-2023 a été présenté au Conseil concernant la détérioration de la murale de l'aviation. Le conseil a renvoyé le sujet au comité directeur du patrimoine et de la culture, et elle a été inscrite à l'ordre du jour de leur réunion le 6 février 2024. Le comité était très intéressé à conserver cette belle œuvre d'art et a demandé au personnel d'obtenir des avis professionnels concernant sa restauration. L'artiste qui a créé la murale est à la retraite, alors le personnel a contacté CAPRAC pour obtenir des références d'artistes qui pourraient donner leur avis sur la murale.

Lors de la réunion du 21 mai, le comité directeur du patrimoine et de la culture a reçu les rapports des deux artistes qui se sont consultés sur la murale. Les artistes estiment que la fresque de l'aviation est trop endommagée pour être restaurée et recommandent de la retirer. Ils ont également fait des recommandations pour la préservation de l'autre murale qui est en relativement bon état. Ils ont fourni le prix d'une nouvelle murale et ont fait des suggestions pour d'autres alternatives / œuvres d'art possibles qui maintiendraient l'histoire de la peinture murale de l'aviation. Le comité directeur du patrimoine et de la culture a recommandé la tenue d'une consultation publique afin d'informer le public de la situation de la murale. La consultation publique aura lieu le 17 juin 2024 à 18h30 dans la salle du centre récréatif de St-Isidore. Le but de la consultation sera de : 1) informer la communauté de l'état de la murale 2) présenter les recommandations des artistes professionnels consultés 3) voir s'il y a un intérêt à former un comité pour travailler avec la municipalité 4) réfléchir à d'autres idées possibles pour préserver l'histoire de la murale.

## **Pertinence par rapport aux priorités**

Le plan stratégique de la municipalité souligne l'importance de préserver notre culture et notre patrimoine. Le plan directeur des parcs et des loisirs recommande de former des partenariats et de promouvoir la culture et le patrimoine.

## **Plan de communication**

Nous annoncerons la consultation publique sur le site Web municipal et publierons des messages sur Facebook au cours des prochaines semaines. Nous installerons également des affiches autour de l'aréna et dans le village de St-Isidore pour annoncer la séance de consultation.



## **Rapport au Conseil**

**Numéro de rapport : CAO-01-2024**

**Sujet : Mise à jour de la Politique du droit à la déconnexion HR-2022-01**

**Date de la réunion : 27 mai 2024**

**Préparé par : Pierre Leroux, DG**

**Distribué à et/ou collaboré avec : Bureau de la greffe**

**Approbation : N/A**

## **Recommandation**

Considérant que la Municipalité de La Nation s'engage à soutenir le bien-être des employés et à promouvoir un équilibre travail-vie personnelle plus sain ;

Et considérant que la pratique de l'envoi différé des courriels peut aider à limiter les courriels reçus en dehors des heures de travail régulières, réduisant ainsi le stress et améliorant la santé mentale de tous les concernés ; maintenant

Il est donc résolu que la Municipalité de La Nation encourage tous les employés, membres du conseil et membres du public à utiliser la fonctionnalité d'envoi différé disponible sur de nombreuses plateformes de courriels. Cette pratique garantit que les courriels sont livrés pendant les heures de travail régulières chaque fois que possible.

## **Considérations financières**

N/A

## **Contexte**

Pour soutenir davantage l'initiative du "Droit à la déconnexion" et promouvoir un équilibre travail-vie personnelle plus sain pour tous les employés, membres du conseil et membres du public, la Municipalité de La Nation encourage l'utilisation de la fonctionnalité d'envoi différé disponible sur de nombreuses plateformes de courriels. Cette pratique aide à limiter les courriels reçus en dehors des heures de travail régulières, contribuant à réduire le stress et à améliorer la santé mentale de tous les concernés.

En utilisant la fonctionnalité d'envoi différé, les courriels peuvent être rédigés à la convenance de l'expéditeur mais programmés pour être livrés pendant les heures de travail régulières. Cette approche aide à maintenir des limites claires entre le travail et le temps personnel, améliorant ainsi le bien-être général. En cas d'urgence, des méthodes de contact d'urgence établies doivent être utilisées à la place du courriel pour assurer une réponse rapide.

## **Rapport**

La Municipalité de La Nation est dédiée à la promotion d'un équilibre travail-vie personnelle plus sain pour tous les employés, membres du conseil et membres du public. Dans le cadre de notre engagement continu envers le bien-être des employés, nous mettons en place des directives pour encourager l'utilisation de la fonctionnalité d'envoi différé disponible sur de nombreuses plateformes de courriels.

## **Objectif**

L'objectif de cette initiative est de limiter le nombre de courriels reçus en dehors des heures de travail régulières, réduisant ainsi le stress et améliorant la santé mentale. Cette pratique soutient la politique du "Droit à la déconnexion", qui vise à créer une séparation claire entre le travail et le temps personnel.

## Plateformes de courriel

De nombreuses plateformes de courriel, telles que Microsoft Outlook et Gmail, offrent une fonctionnalité d'envoi différé. Cette fonctionnalité permet aux utilisateurs de rédiger des courriels à leur convenance et de les programmer pour être livrés pendant les heures de travail régulières. En utilisant cette fonctionnalité, nous pouvons aider à garantir que les employés ne se sentent pas obligés de répondre aux communications liées au travail en dehors de leurs heures de travail désignées.

### Avantages

1. Réduction de la pression : Les employés se sentiront moins pressés de répondre aux courriels en dehors de leurs heures de travail, ce qui réduira le stress et l'épuisement professionnel.
2. Maintien des limites : Encourager l'envoi différé aide à maintenir des limites claires entre le travail et le temps personnel, améliorant ainsi le bien-être général.
3. Promotion de l'équilibre travail-vie personnelle : Cette pratique soutient un équilibre travail-vie personnelle plus sain, crucial pour la santé mentale et physique de nos employés.

### Flexibilité de communication

Les employés, les membres du conseil et les membres du public sont encouragés à envoyer des courriels à leur convenance. Cependant, ils doivent utiliser la fonctionnalité d'envoi différé pour garantir que les courriels sont livrés pendant les heures de travail régulières. En cas d'urgence, des méthodes de contact d'urgence établies doivent être utilisées à la place du courriel pour assurer une réponse rapide.

### Conclusion

En adoptant la pratique de l'envoi différé, la Municipalité de La Nation vise à créer un environnement de travail plus favorable et équilibré. Cette initiative est une étape vers la promotion d'un équilibre travail-vie personnelle plus sain et vers l'assurance du bien-être de tous les employés, membres du conseil et membres du public.

### **Pertinence par rapport aux priorités**

L'initiative d'encourager l'envoi différé des courriels s'aligne sur plusieurs politiques et plans clés de la Municipalité de La Nation, soutenant nos priorités stratégiques de promotion du bien-être des employés, d'amélioration de l'efficacité organisationnelle et de renforcement d'une culture de travail positive.

## **Plan de communication**

Formation et sensibilisation : Des rappels réguliers seront fournis à tous les employés, membres du conseil et membres du public sur les avantages et l'importance d'utiliser la fonctionnalité d'envoi différé.

Intégration de la politique : Cette pratique sera incluse dans les sessions d'orientation pour les nouveaux employés et membres du conseil et communiquée dans les annonces publiques concernant les politiques de la Municipalité.

**Pièces jointes – N/A**



# THE CORPORATION OF THE NATION MUNICIPALITY

## BY-LAW NO. 80-2024

**BEING** a by-law to provide for the adoption of tax rates, to further provide for penalty and interest in default of payment for 2024.

**WHEREAS** pursuant to the authority granted by Sections 8, 9, and 11 and Part XII of *The Municipal Act, S.O. 2001, c.25*, as amended, the Council of The Nation Municipality may pass By-Laws for the setting of taxes;

**AND WHEREAS** The Nation Municipality, pursuant to section 290 of the *Municipal Act, 2001* as amended, has established, and adopted under By-Law Number 01-2024 a budget including estimates of all sums required during the year 2024 for the purposes of the municipality; and

**AND WHEREAS** Section 312 of *The Municipal Act, 2001*, as amended provides that the Council of a local municipality shall, after the adoption of estimates for the year, pass a by-law to levy a separate tax rate on the assessment in each property class, and;

**AND WHEREAS** Sections 307 and 308 of the said Act require tax rates to be established in the same proportion to tax ratios, and;

**AND WHEREAS** Section 342 of the Act authorizes a municipality to provide for the payment of taxes in one amount or by instalments and the date or dates in the year for which the taxes are imposed on which the taxes or installments are due;

**AND WHEREAS** Section 342 of the Act authorizes a local municipality to provide for alternative instalments and due dates in the year for which the taxes are imposed other than those established under the previous recital to allow taxpayers to spread the payment of taxes more evenly over the year;

**AND WHEREAS** Section 345 of the Act authorizes a local municipality to impose late payment charges for the non-payment of taxes or any instalment by the due date;

**AND WHEREAS** the tax rates for County purposes to be used will be the rates set by the 2024 United Counties of Prescott and Russell tax rates By-Law applied against the whole of the assessment of each property class.

**AND WHEREAS** the tax rates for School purposes to be used will be the rates as described in provincial regulations be applied against the whole of the assessment of each property class.

**AND WHEREAS** the 2024 levy for all purposes has been set at \$ 14,357,336.

**AND WHEREAS** certain regulations require reduction in certain tax rates for certain classes or subclasses of property.

**NOW THEREFORE** the Council of the Corporation of The Nation Municipality hereby **ENACTS AS FOLLOWS:**

### DEFINITIONS

“Act” shall mean the *Municipal Act, 2001 S.O. 2001, C.25, as amended*

“Assessment” shall mean the value attributed to a property as determined by MPAC

“Collector” shall mean the person who collects the taxes

“MPAC” shall mean the Municipal Property Assessment Corporation;

“Property classes” are as prescribed under the Assessment Act and include the residential property class and appropriate sub-classes, the multi-residential property class and appropriate sub-classes, the commercial property class and appropriate sub-classes, the industrial property class and appropriate sub-classes, the pipeline property class, the farm property class, and the managed forests property class.

“Tax rate” shall mean the rate to be levied against the taxable assessment of property expressed as a percentage to six decimal places.

“Tax ratio” shall mean the ratio that the tax rate for each property class is to the tax rate for the residential property class, within allowable range;

“Treasurer” shall mean the treasurer of a lower-tier municipality, or a person delegated the treasurer’s powers and duties under s.286(5) of the Act.

### **TAXE RATE LEVY**

- 1) Rates to be applied against the whole of the assessment of each property class for Municipality purposes shall be those presented in Schedule “A” for the year 2024.
- 2) The levy provided for shall be reduced by the amount of the interim levy for 2024.
- 3) The actual amount of payment-in-lieu of taxes due to The Nation Municipality shall be based on the assessment roll and the tax rates for the year 2024.

### **IMPOSED TAXES**

- 4) Every owner shall be taxed according to the tax rates in Section 1 according to the tax roll and such tax shall become due and payable in 2 instalments as follows:
  - a) 50 percent of the final levy shall become due and payable on the 23<sup>rd</sup> day of August 2024; and
  - b) the balance of the final levy shall become due and payable on 25<sup>th</sup> day of October 2024.
- 5) Non-payment of the amount due on the dates stated in accordance with Section 4 shall constitute default on the last working day of the current month due date.

### **INTEREST CHARGES**

- 6) For all taxes in default on January 1<sup>st</sup>, 2024, interest shall be added at the rate of 1.25 % per month for each month or fraction thereof in which the default continues.
- 7) Penalties and interest added in default shall become due and payable and shall be collected as if the same had originally been imposed and formed part of such unpaid tax levy.

### **ADDRESS FOR DELIVERY**

- 8) The treasurer shall send a tax bill to the taxpayer’s residence or place of business or to the premises in respect of which the taxes are payable unless the taxpayer directs the treasurer in writing to send the bill to another address or by registering for e-billing.
- 9) A direction given under section 8 continues until revoked by the taxpayer in writing or by cancelling the e-billing registration in writing.

- 10) The tax bill, to be mailed at least 21 days before any taxes shown on the tax bill are due, shall contain the particulars provided for in this by-law and the information required to be entered in the Collector's roll under Section 343 of the Act.

#### **PAYMENT**

- 11) That notwithstanding Section 4 of this by-law, the due dates for enrolled taxpayers in the pre-authorized payment method shall be in accordance with the pre-authorized tax payment plan and Section 6 does not apply on unpaid taxes if payments are in accordance to the plan. After two cancelled withdrawals the pre-authorized payment plan is voided.
- 12) The Collector shall be authorized to accept part payment from time to time on account of any taxes due, and to give a receipt of such part payment, provided that acceptance of any such part payment shall not affect the collection of any percentage charge imposed and collectable under section 3 of this by-law in respect of non-payment or late payment of any taxes or any instalment of taxes.
- 13) Under the provisions of section 347(3) of the Act, the Collector shall not accept a part payment on account of taxes in respect of which a tax arrears certificate is registered under this Act except under an extension agreement entered under Section 378 of the Act.
- 14) Taxes are payable at The Nation Municipality municipal office in Casselman, Ontario or at the Satellite Office in Fournier, Ontario, at any financial institution or via internet banking services.
- 15) If any section or portion of this by-law is found by a court of competent jurisdiction to be invalid, it is the intent of Council of the Corporation of the Nation Municipality that all remaining sections and portions of this by-law continue to be in force and effect.

#### **RESCINDING BY-LAW**

- 16) THAT By-Law 81-2023 of The Nation Municipality is hereby repealed.

#### **EFFECTIVE DATE**

- 17) THAT this By-Law shall come into full force and effect on the date of its passing.

**READ A FIRST, SECOND AND DULY PASSED UPON THE THIRD READING  
THIS 27<sup>th</sup> DAY OF MAY 2024.**

\_\_\_\_\_  
Francis Brière, Mayor

\_\_\_\_\_  
Aimée Roy, Clerk

SEAL

**SCHEDULE A / ANNEXE A**  
To by-law / Au règlement 80-2024

**2024 MUNICIPAL PROPERTY TAXES BY PROPERTY CLASS**

	<b>Taxable Assessment / Évaluation Imposable</b>	<b>Tax Ratios / Coefficients d'impôt</b>	<b>Weighted Assessment / Évaluation pondérée</b>	<b>Tax Rate / Taux d'imposition</b>	<b>Municipal Taxes Municipales</b>
Residential -Farm /Résidentiel et ferme (RT,RF,RG,RH,RP)	1,389,918,700	1.000000	1,389,918,700	0.00778770	<b>10,824,276</b>
Multi-Residential/Multi-résidentielle (MT)	11,343,000	1.200000	13,611,600	0.00934525	<b>106,003</b>
New Multi-Residential/ Nouveau Multi-résidentiel (NT)	4,701,000	1.000000	4,701,000	0.00778770	<b>36,610</b>
Farmland / Terrains de ferme (FT)	920,369,973	0.250000	230,092,493	0.00194693	<b>1,791,892</b>
Commercial (CT,GT, ST, XT,YT,ZT)	88,408,700	1.440999	127,396,848	0.01122207	<b>992,129</b>
Commercial (CF)	2,740,200	1.440999	3,948,625	0.01122207	<b>30,751</b>
Commercial (CG,CH,XF)	253,500	1.440999	365,293	0.01122207	<b>2,845</b>
Commercial Excess/Vacant (CU,CX, XU,ZU)	9,961,200	1.440999	14,354,079	0.01122207	<b>111,785</b>
Industrial / Industriel (IT, JT)	20,954,300	2.446892	51,272,909	0.01905567	<b>399,298</b>
Industrial / Industriel (IH)	117,400	2.446892	287,265	0.01905567	<b>2,237</b>
Industrial (IG)	7,800	2.446892	19,086	0.01905567	<b>149</b>
Industrial Farmland Class III (I7)	50,000	2.446892	122,345	0.01905567	<b>953</b>
Industrial Excess/vacant / Industriel Vacant/excend. (IU, IX, JU,JX)	119,200	2.446892	291,670	0.01905567	<b>2,271</b>
Industrial Excess/vacant / Industriel Vacant/excend. (IK)	22,300	2.446892	54,566	0.01905567	<b>425</b>
Pipeline (PT)	3,742,000	1.415789	5,297,882	0.01102575	<b>41,258</b>
Managed Forest / Forêts aménagées (TT)	6,553,800	0.250000	1,638,450	0.00194693	<b>12,760</b>
Landfill / Dépotoir (HF)	217,400	1.000000	217,400	0.00778770	<b>1,693</b>
<b>Total</b>					<b>14,357,336</b>

**THE CORPORATION OF THE NATION MUNICIPALITY**

**BY-LAW NO. 84-2024**

**BEING** a By-Law of the Corporation of The Nation Municipality to change the name of certain roads.

**WHEREAS**, in order to avoid confusion for emergency services responding to dispatched calls, it is deemed prudent to change the name of certain roads from time to time;

**THEREFORE**; the Council of the Corporation of the Nation Municipality enacts as follows:

- 1- That the street located in the former Village of St-Isidore, now The Nation Municipality and shown on Schedule A of this By-law and known as "rue Gauthier Street" be changed to "rue Bonneville Street".
- 2- That a copy of this by-law be provided to the United Counties of Prescott-Russell Emergency Services and the Town of Hawkesbury Dispatch services upon receiving three readings and final approval.

**READ A FIRST AND SECOND AND THIRD TIME AND PASSED IN OPEN COUNCIL THIS 27th DAY OF MAY, 2024.**

\_\_\_\_\_  
**Francis Brière, Mayor**

\_\_\_\_\_  
**Aimé Roy, Clerk**